



Bulletin Officiel

N°7682 Vendredi 28 août 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	3
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	9
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	13
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	17

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER	19
---	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2026

- AMEN ALLIANCE SICAV
- AMEN TRESOR SICAV
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

- **FIDELITY SICAV PLUS**
- **SICAV L'INVESTISSEUR**

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية ، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوفية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقا لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبالعوامل الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيّز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025**.

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DE LA BOURSE

**RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'Offre Publique d'Achat Obligatoire – OPA Obligatoire – sur les actions de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER », au prix unitaire de 13,390 dinars, ouverte du 05 août 2026 au 26 août 2026 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, l'initiatrice de l'OPA obligatoire, la société « B.A GLASS B.V » agissant de concert avec le Groupe BAYAHY vise l'acquisition de 6 843 844 actions SOTUVER représentant 17,43% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiatrice de cette OPA, détenait directement 16 205 315 actions représentant 41,28% du capital de la société SOTUVER, indirectement une action (action détenue par M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société) et 16 205 315 actions de concert avec le Groupe BAYAHY, soit au total 32 410 631 actions représentant 82,57% du capital de la société SOTUVER.

2- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée au jeudi 27 août 2026 à 14h00, il n'y a eu aucun dépôt de pli à la Bourse en réponse à la présente OPA obligatoire.

2026- AS – 1053

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -» et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA""- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Immobilière et de Participations - SIMPAR –

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Samir LAABIDI et Mr Anis SMAOUI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2026 30 juin 2025 31 décembre 2025

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	120 161	120 161	120 161
	Moins : amortissements		-119 504	-118 168	-118 836
			657	1 993	1 325
	Immobilisations corporelles	3	3 379 277	3 359 033	3 379 277
	Moins : amortissements		-1 737 221	-1 643 853	-1 691 246
			1 642 056	1 715 180	1 688 031
	Immobilisations financières	4	15 596 560	15 702 093	15 641 262
	Moins : provisions		-3 293 964	-3 633 235	-3 479 941
			12 302 596	12 068 858	12 161 321
	Total des actifs immobilisés		13 945 309	13 786 031	13 850 677
	Autres actifs non courants		-	-	-
	Total des actifs non courants		13 945 309	13 786 031	13 850 677

ACTIFS COURANTS

Stocks	5	91 086 160	85 067 786	94 984 389
Moins : provisions		-521 795	-521 796	-521 795
		90 564 365	84 545 990	94 462 594
Clients et comptes rattachés	6	5 910 220	318 554	601 581
Moins : provisions		-129 591	-129 591	-129 591
		5 780 629	188 963	471 990
Autres actifs courants	7	8 605 967	7 109 332	8 367 087
Moins : provisions		-68 655	-5 250	-68 655
		8 537 312	7 104 082	8 298 432
Placements et autres actifs financiers	8	93 194	99 335	102 770
Moins : provisions		-7 560	-7 560	-7 560
		85 634	91 775	95 210
Liquidités et équivalents de liquidités	9	605 171	134 823	43 438
Total des actifs courants		105 573 111	92 065 633	103 371 664
TOTAL DES ACTIFS		119 518 420	105 851 664	117 222 341

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2026 30 juin 2025 31 décembre 2025

CAPITAUX PROPRES					
	Capital social		5 500 000	5 500 000	5 500 000
	Réserves		29 582 463	29 628 258	29 612 307
	Autres capitaux propres		3 041 071	3 041 071	3 041 071
	Résultats reportés		-18 915 384	-13 617 957	-13 617 957
	Total des capitaux propres avant résultat de la période		19 208 150	24 551 372	24 535 421
	Résultat net de la période	10	643 160	-2 585 834	-5 297 427
	Total des capitaux propres avant affectation	11	19 851 310	21 965 538	19 237 994
PASSIFS					
Passifs non courants					
	Emprunts	12	30 660 536	27 607 499	44 413 408
	Autres passifs financiers	13	1 463 424	1 551 882	1 569 614
	Provisions	14	572 937	513 229	531 857
	Total des passifs non courants		32 696 897	29 672 610	46 514 879
Passifs courants					
	Fournisseurs et comptes rattachés	15	7 484 216	5 258 526	8 783 786
	Autres passifs courants	16	12 569 288	7 770 447	9 900 865
	Concours bancaires	17	1 086 875	1 541 100	2 019 297
	Autres passifs financiers	18	45 829 834	39 643 443	30 765 520
	Total des passifs courants		66 970 213	54 213 516	51 469 468
	Total des passifs		99 667 110	83 886 126	97 984 347
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		119 518 420	105 851 664	117 222 341

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Période close le Exercice clos le
Notes 30 juin 2026 30 juin 2025 31 décembre 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	11 651 782	384 500	4 269 107
	Produits des participations	20	749 892	243 170	251 370
	Autres produits d'exploitation	21	141 592	99 291	122 522
	Total des produits d'exploitation		12 543 266	726 961	4 642 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des en-cours	22	-3 898 229	8 395 344	18 311 947
	Achats de terrains		-	-	-
	Achats d'études et de prestations de service	23	-222 310	-168 318	-880 945
	Achats de matériels, équipements et travaux	24	-3 762 422	-5 971 905	-17 157 708
	Charges de personnel	25	-1 310 562	-1 253 532	-2 295 307
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	26	98 254	-4 959	18 241
	Autres charges d'exploitation	27	-538 932	-547 153	-1 090 526
	Total des charges d'exploitation		-9 634 201	449 477	-3 094 298
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 909 065	1 176 438	1 548 701
	Charges financières nettes	28	-2 240 315	-3 777 168	-6 841 331
	Autres gains ordinaires	29	1 302	15 779	5 284
	Autres pertes ordinaires	30	-	-	-
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		670 052	-2 584 951	-5 287 346
	Impôt sur les sociétés	31	-26 892	-883	-10 081
	Résultat des activités ordinaires après impôt		643 160	-2 585 834	-5 297 427
	Éléments extraordinaires		-	-	-
	RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		643 160	-2 585 834	-5 297 427

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Période close le		Exercice clos le
		30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net	643 160	-2 585 834	-5 297 427
	▪ Ajustements pour :			
	- Amortissements & provisions	-98 254	4 959	-18 241
	▪ Variations des :			
	- Stocks	3 898 229	-8 404 908	-18 321 511
	- Clients	-5 308 639	59 161	-223 866
	- Autres actifs	-229 306	956 377	-2 170 895
	- Fournisseurs et autres passifs	2 911 226	1 097 303	10 571 205
	▪ Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	-	-	-
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 816 416	-8 872 942	-15 460 735
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	9 565	9 565
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-20 244
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	44 704	47 503	88 908
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-	-29 800	-13 812
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	44 704	27 268	64 417
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-	-	-
	Encaissements provenant des emprunts	-	10 505 000	16 605 000
	Remboursements d'emprunts	-337 121	-711 862	-814 849
	Fonds social (variation)	-29 844	-38 014	-53 965
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-366 965	9 755 124	15 736 186
	VARIATION DE TRÉSORERIE	1 494 155	909 450	339 868
	Trésorerie au début de la période	-1 975 859	-2 315 727	-2 315 727
	Trésorerie à la clôture de la période	-481 704	-1 406 277	-1 975 859

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2026****NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) est une société anonyme au capital de 5 500 000 DT, divisé en 1 100 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelle ville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 30 juin 2026 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	332 951	1 664 755	30,27%
Groupe des Assurances de Tunisie	302 762	1 513 810	27,52%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
ZIED SARL	112 281	561 405	10,21%
SOIVM SICAF	58 528	292 640	5,32%
SICAR INVEST	47 189	235 945	4,29%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	100 568	502 840	9,14%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100,00%

La SIMPAR est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés et ses ventes de biens immobiliers (locaux à usage commercial ou d'habitation, terrains lotis ...) sont assujetties à la TVA (au taux de 19% ou 13% selon la catégorie de l'opération).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 30 juin 2026, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la TVA récupérable conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations Divers	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provision pour frais de réparation

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements) et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- a) La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- b) La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Suite 3 Note N°2

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit, traites, etc.).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale post retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs Nettes au	
	Soldes au 31/12/2025	Entrées 2026	Sorties 2026	Soldes au 30/06/2026	Soldes au 31/12/2025	Entrées 2026	Sorties 2026	Soldes au 30/06/2026	30/06/2026	31/12/2025
Logiciels	120 161	-	-	120 161	118 836	668	-	119 504	657	1 325
Total des immobilisations incorporelles	120 161	-	-	120 161	118 836	668	-	119 504	657	1 325
Terrains	1 407 035	-	-	1 407 035	-	-	-	-	1 407 035	1 407 035
Bâtiments administratifs	524 942	-	-	524 942	448 627	5 533	-	454 160	70 782	76 315
Bâtiments de rapport	409 711	-	-	409 711	409 711	-	-	409 711	-	-
Matériel de transport	441 825	-	-	441 825	328 151	27 945	-	356 096	85 729	113 674
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	138 266	-	-	138 266	138 266	-	-	138 266	-	-
Installations générales, Agencements & Aménagements divers	230 218	-	-	230 218	158 043	6 942	-	164 985	65 233	72 175
Equipements de bureaux	87 997	-	-	87 997	86 465	375	-	86 840	1 157	1 532
Equipements informatiques	139 283	-	-	139 283	121 983	5 180	-	127 163	12 120	17 300
Total des immobilisations corporelles	3 379 277	-	-	3 379 277	1 691 246	45 975	-	1 737 221	1 642 056	1 688 031
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	3 499 438	-	-	3 499 438	1 810 082	46 643	-	1 856 725	1 642 713	1 689 356

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Participations :	10 021 794	9 662 343	9 835 816
- Titres de participation	11 051 875	11 051 875	11 051 874
- Moins : Provisions	-1 030 081	-1 389 532	-1 216 058
Fonds gérés :	1 723 693	1 773 322	1 723 693
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	3 980 536	4 009 985	3 980 536
- Moins : Provisions	-2 256 843	-2 236 663	-2 256 843
Prêts au personnel :	426 770	502 854	471 474
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	433 810	509 894	478 514
- Moins : Provisions	-7 040	-7 040	-7 040
Dépôts et cautionnements versés	130 339	130 339	130 338
Total en DT	12 302 596	12 068 858	12 161 321

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	% de participation	Soldes au 30/06/2026		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe SIMPAR :			5 887 109	266 105	5 621 004
- ESSOUKNA	3 516 863	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SODET SUD	18 185	8,44%	1 930 125	-	1 930 125
- SICAR INVEST	85 000	8,50%	1 179 980	-	1 179 980
- SOIVM SICAF	40 000	10,00%	390 000	-	390 000
- Immobilière des Cèllets	40 000	22,22%	200 000	101 685	98 315
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	121 430	-
- T.I.S	500	20,00%	50 000	-	50 000
- SOGEST	6 971	69,71%	42 990	42 990	-
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			5 164 766	763 976	4 400 790
- TUNIS RE	473 351	2,37%	3 506 808	-	3 506 808
- SOMOCER	134 619	0,58%	235 186	146 337	88 849
- STB	51 039	0,21%	501 582	190 754	310 828
- ATB	60 000	0,08%	365 619	101 619	264 000
- CIMENT DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	259 293	27 360
- Autres	25 761	-	268 918	65 973	202 945
Total en DT			11 051 875	1 030 081	10 021 794

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

La SIMPAR a procédé, en 2014, à l'acquisition de 4 465 actions SODET SUD, société du Groupe BNA, pour un montant de 558 125 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la SIMPAR a procédé à la souscription de 13 720 actions SODET SUD pour un montant global de 1 372 000 DT.

Après cette opération, la participation de la SIMPAR dans le capital de la SODET SUD remonte à 18 185 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,44%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 14,851 DT, soit une moins-value potentielle de 1 548 KDT non comptabilisée par la SIMPAR.

En effet, un rapport d'évaluation des 12 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 30 juin 2022 par un expert indépendant du Groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 40 832 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2025 de 13 888 KDT, soit une plus-value latente de 26 944 KDT.

En conclusion, la SIMPAR, tout en s'alignant aux sociétés du Groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers de la période close le 30 juin 2026, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les montants des participations en fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, non encore recouvrés au 30 juin 2026 se présentent comme suit :

Fonds gérés	Solde au 30 juin 2026	Solde au 31 décembre 2025
Fonds géré n°4	720 014	720 014
Fonds géré n°8	793 550	793 550
Fonds géré n°15	408 114	408 114
Fonds géré n°22	2 058 858	2 058 858
<i>Total en DT</i>	<i>3 980 536</i>	<i>3 980 536</i>

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à certains titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 30 juin 2026, soit 3 980 536 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent un montant de 2 256 843 DT au 30 juin 2026 et représentent 57% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Terrains à bâtir :	24 665 079	25 242 107	25 885 624
- Jardins de Carthage - HSC 1.1.3	13 404 065	12 861 585	13 175 772
- Ariana TF 60290	8 832 009	8 484 912	8 680 196
- Sousse - tranche 2	1 304 837	1 270 416	1 291 605
- Route de A593 Raoued	969 807	870 611	870 611
- Jardins d'El Menzah - El Houda	-	1 600 219	1 713 078
- Chotrana TF 8735 - tranches 2 & 3	-	-	55 738
- Autres terrains à bâtir	154 361	154 364	98 624
Travaux en cours :	9 016 619	47 043 386	29 361 448
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.2 ET HSC 1.11.4	-	25 887 933	-
- Route de A593 Raoued tranche 2	-	15 004 966	22 948 187
- Jardins d'El Menzah - El Houda	1 725 306	-	-
- Chotrana TF 8735 - HSC 8	7 291 313	6 150 487	6 413 261
Travaux terminés :	57 404 462	12 782 293	39 737 317
- Résidence Agate	23 887 619	-	27 038 075
- Résidence Galaxie 2	22 514 484	-	-
- Résidence Green Valley	3 979 582	5 635 344	5 635 344
- Résidence Le Patio	44 553	44 553	44 553
- Néapolis Center Nabeul	379 320	379 320	379 320
- Résidence Mimosas	13 742	13 742	13 742
- Résidence La Perle	111 963	111 963	111 963
- Lotissement Sousse - tranche 1	5 881 855	5 995 564	5 922 976
- Résidence du Parc	74 359	74 359	74 359
- Résidence Onyx	13 789	13 789	13 789
- Résidence Ranim	256 460	266 923	256 460
- Autres travaux terminés	246 736	246 736	246 736
Total brut en DT	91 086 160	85 067 786	94 984 389

Suite Note N°5

Moins : Provisions	-521 795	-521 796	-521 795
- Terrains à bâtir (*)	-9 775	-9 776	-9 775
- Travaux terminés (**)	-512 020	-512 020	-512 020
Total net en DT	90 564 365	84 545 990	94 462 594

(*) Une provision pour dépréciation d'une parcelle de terrain sise à Ksar Said, figurant parmi les éléments du stock de terrains à bâtir, a été constituée pour la totalité de son coût d'acquisition. Ce terrain a été exproprié pour cause d'utilité publique et ne pourrait plus être aménagé, ni vendu.

(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux (aux résidences Les Emeraudes, Les Orangers, Essafsaf et Le Diamant), figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour la totalité de leurs coûts de production. En outre, d'autres provisions pour dépréciation de certains locaux au Centre Commercial et Administratif Néapolis, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour environ 75% de leurs coûts de production.

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	5 614 181	69 382	309 463
Clients - effets à recevoir	269 154	234 921	269 154
Clients locataires - Neapolis Center	26 885	14 251	22 964
<i>Total brut en DT</i>	5 910 220	318 554	601 581
Moins : Provisions	-129 591	-129 591	-129 591
<i>Total net en DT</i>	5 780 629	188 963	471 990

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Fournisseurs - comptes débiteurs :	254 558	263 840	483 666
- Entrepreneurs, avances et acomptes	26 829	165 472	315 937
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 025	6 025	6 025
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	221 704	92 343	161 704
Personnel, avances et acomptes	120 540	138 528	117 090
État - comptes débiteurs :	6 596 676	5 858 593	6 949 279
- Report d'Impôt sur les Sociétés	610 402	625 157	623 678
- Retenues à la source	9 608	6 554	2 027
- TVA déductible ou à reporter	5 975 854	5 226 070	6 322 762
- Autres impôts et taxes	812	812	812
Charges constatées d'avance	4 475	3 029	120 674
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	626 267	207 491	101 947
Produits à recevoir	466 822	130 737	91 620
Autres comptes débiteurs	536 629	507 114	502 811
Total brut en DT	8 605 967	7 109 332	8 367 087
Moins : Provisions	-68 655	-5 250	-68 655
Total net en DT	8 537 312	7 104 082	8 298 432

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an ou impayées)	93 194	99 335	102 770
Moins : Provisions	-7 560	-7 560	-7 560
<i>Total net en DT</i>	85 634	91 775	95 210

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
BNA Nord Hilton	26 452	132 779	-
BNA Avenue de Paris	535 280	-	-
BH Kheireddine Pacha	1 643	1 643	1 643
BT Agence Centrale	41 395	-	41 394
Caisse	401	401	401
<i>Total en DT</i>	605 171	134 823	43 438

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Résultat de la période en DT	643 160	-2 585 834	-5 297 427
Nombre d'actions	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Résultat par action de valeur nominale 5 DT	0,585	-2,351	-4,816

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(En DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légal	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2024	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	684 630	-	41 071	-13 617 957	24 589 386
Affectation du résultat net de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-53 965	-	-	-	-53 965
Perte de l'exercice 2025	-	-	-	-	-	-	-	-5 297 427	-5 297 427
Soldes au 31 décembre 2025	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	630 665	-	41 071	-18 915 384	19 237 994
Affectation du résultat net de l'exercice 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-29 844	-	-	-	-29 844
Perte du premier semestre 2026	-	-	-	-	-	-	-	643 160	643 160
Soldes au 30 juin 2026	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	600 821	-	41 071	-18 272 224	19 851 310

NB : Bénéfices non répartis = Résultats reportés + Résultat net de la période

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :	30 660 536	27 607 499	44 413 408
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	2 493 721	831 240	3 324 961
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	1 179 948	393 316	1 573 264
- Crédit pour acquisition du terrain Jardins de Carthage	3 750 000	1 250 000	5 000 000
- Crédit pour réalisation du projet Raoued	9 145 337	9 655 556	13 036 706
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	4 815 597	8 622 222	7 210 398
- Crédit pour réalisation du projet Sousse - Tranche 1	392 625	130 875	523 500
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Chotrana	2 679 762	408 333	3 573 016
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 Chotrana	4 500 000	2 050 556	6 000 000
- Crédit COVID-19	144 444	350 000	361 111
- Autres crédits	1 559 102	3 915 401	3 810 452
Total en DT	30 660 536	27 607 499	44 413 408

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Cautionnements reçus	33 892	33 892	33 892
Dépôts reçus pour lotissements	1 095 683	1 012 603	1 055 224
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	94 675	288 993	264 149
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	223 822	203 142	201 597
Dépôts reçus pour frais de syndic	15 352	13 252	14 752
Total en DT	1 463 424	1 551 882	1 569 614

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Provisions pour frais de réparation (1)	76 640	58 106	36 560
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	318 651	297 719	317 651
Provisions pour risques fiscal et social	143 475	123 234	143 475
Provisions pour litiges (ECF, prud'homme ...) (3)	34 171	34 170	34 171
Total en DT	572 937	513 229	531 857

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise). Ces provisions sont constatées sur la base d'un pourcentage de 0,5% du prix de vente, et ce, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration.

Selon une Note de la Direction Générale en date du 30 juin 2016, chacune des provisions pour garantie conférée aux clients est reprise pour 100% de son montant après l'écoulement de quatre semestres suivant celui de sa constitution.

2) Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post retraite) se présentent comme suit :

- une prime d'assurance groupe annuelle égale à 700 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 10% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

Par ailleurs, à l'occasion de son départ en retraite, chaque salarié de la Société SIMPAR bénéficie d'une indemnité de 12 salaires. De ce fait, une provision pour IDR a été comptabilisée au 30 juin 2026 pour un montant de 213 023 DT qui a été estimé par la CTAMA en application des dispositions de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantage du personnel*, et en tenant compte du contrat d'assurance conclu entre les deux parties, tel qu'amendé le 31 décembre 2021 pour prendre en considération l'amélioration du régime des IDR approuvée par le Conseil d'Administration. Cette estimation a été faite, au 30 juin 2026, sur la base d'un taux d'augmentation des salaires de 5% par an, d'un turn-over de 3% et de charges sociales de 23,07%.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Entrepreneurs	676 790	1 053 976	1 667 288
Fournisseurs ordinaires	415 551	356 327	801 987
Architectes	14 881	18 662	14 881
Bureaux d'études	45 109	45 686	45 245
Fournisseurs, retenues de garantie	4 248 754	3 255 031	4 053 354
Fournisseurs, factures non parvenues	2 083 131	528 844	2 201 031
Total en DT	7 484 216	5 258 526	8 783 786

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Clients - avances et acomptes reçus	10 523 628	6 050 637	8 293 523
Personnel - comptes créditeurs :	548 455	605 669	509 724
- Personnel, charges à payer	536 139	566 356	482 311
- Personnel, rémunérations dues	12 316	39 313	27 413
État - comptes créditeurs :	75 503	60 353	112 882
- Retenues à la source	74 949	60 353	112 482
- TVA collectée ou à payer (sur livraison à soi même ...)	-	-	-
- Autres impôts et taxes à payer	554	-	400
Organismes sociaux :	397 630	344 544	310 849
- CNSS	40 545	42 689	47 181
- CNSS - régime complémentaire	8 608	7 622	4 976
- Assurance groupe	51 561	46 564	50 187
- Prêts CNSS (oppositions)	939	-	939
- Charges sociales à payer	295 977	247 669	207 566
Actionnaires - dividendes à payer	-	-	-
Charges à payer	926 467	519 698	576 598
Autres comptes créditeurs	97 605	189 546	97 289
Total en DT	12 569 288	7 770 447	9 900 865

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Découverts bancaires - BNA	1 086 875	1 541 100	2 019 297
Total en DT	1 086 875	1 541 100	2 019 297

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 30 juin 2026	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2025
Billets de trésorerie à court terme	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	32 354 082	29 747 227	18 938 331
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	393 316	1 179 948	-
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	831 240	2 493 721	-
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	1 283 205	1 283 205	1 283 205
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	1 748 294	1 748 294	1 748 294
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 Chotrana	1 500 000	3 349 444	-
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	7 184 403	3 377 778	4 789 602
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-1-3	1 250 000	3 750 000	-
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Choutrana	893 254	3 186 111	-
- Crédit pour réalisation du projet M41 Raoued	10 854 663	4 844 444	6 963 294
- Crédit pour réalisation du projet Sousse - Tranche 1	130 875	392 625	-
- Crédit pour réalisation du projet HSC 9 Chotrana	-	-	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 17 El Mourouj	372 222	455 556	372 222
- Crédit COVID-19	505 556	300 000	288 889
- Autres crédits	5 407 054	3 386 101	3 492 825
Intérêts courus sur emprunts	8 475 752	4 896 216	6 827 189
Total en DT	45 829 834	39 643 443	30 765 520

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Vente de logements	11 586 487	265 500	4 036 482
Vente de magasins et autres immeubles	-	60 000	60 000
Ventes de terrains lotis	65 295	59 000	172 625
<i>Total en DT</i>	11 651 782	384 500	4 269 107

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Dividendes / titres de participation	749 892	243 170	251 370
Produits des fonds gérés	-	-	-
<i>Total en DT</i>	749 892	243 170	251 370

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Loyers magasins et bureaux	9 931	13 390	27 531
Cotisations syndics	33 150	-	6 000
Ventes dossiers d'appels d'offres	-	-	2 300
Frais de dossiers	5 050	1 922	2 712
Autres produits d'exploitation (jetons de présence ...)	93 461	83 979	83 979
Total en DT	141 592	99 291	122 522

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Variation du stock de terrains à bâtir	-1 220 545	466 102	1 109 620
Variation du stock de travaux en cours	-20 344 829	8 150 506	-9 531 432
Variation du stock de travaux terminés	17 667 145	-221 264	26 733 759
Total en DT	-3 898 229	8 395 344	18 311 947

NOTE N°23 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet HSC 8	16 321	8 289	8 292
- Projet HSC 7	-	-	52
- Projet Raoued - tranches 2&3	195 232	73 052	454 329
- Projet Jardins d'El Menzah - El Houda	10 757	21 319	67 250
- Projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	-	65 658	346 522
- Projet Ariana	-	-	4 500
- Autres projets	-	-	-
Total en DT	222 310	168 318	880 945

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière réalisés ou en cours de réalisation.

NOTE N°24 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	677	3 259 229	7 905 596
- Projet HSC 8	454 273	484 040	488 407
- Projet HSC 7	4 552	3 078	19 180
- Projet Houda Jardins d'El Menzah	-	-	66 928
- Projet Raoued - tranches 2&3	3 302 920	2 222 130	8 659 154
- Autres projets	-	3 428	18 443
Total en DT	3 762 422	5 971 905	17 157 708

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°25 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Salaire et compléments de salaires	1 025 454	976 450	1 775 807
Charges sociales légales	209 416	209 127	388 765
Autres charges de personnel	75 692	67 955	130 735
Total en DT	1 310 562	1 253 532	2 295 307

NOTE N°26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (NETTES DES REPRISES)

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	46 643	50 536	98 597
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	6 433	18
Dotations aux provisions pour dépréciation des fonds gérés	-	-	20 180
Dotations aux provisions pour risques et charges	56 474	9 543	112 045
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	1 000	1 164	21 096
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-185 977	-46 889	-213 948
Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	-16 394	-15 828	-56 229
Total en DT	-98 254	4 959	-18 241

NOTE N°27 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Achats non stockés de matières et fournitures	47 012	47 582	100 582
Divers services extérieurs	272 602	249 733	478 668
Commissions des fonds gérés et services bancaires	28 833	92 547	268 904
Autres charges ordinaires	25 201	15 384	47 951
Jetons de présence (servis par la société)	108 000	108 000	108 000
Impôts, taxes et versements assimilés	57 284	33 907	86 421
Total en DT	538 932	547 153	1 090 526

NOTE N°28 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	1 952 267	3 647 443	6 232 170
Intérêts débiteurs des CCB	48 230	129 725	283 999
Intérêts sur bons de trésorerie	239 818	-	340 909
Produits de placements	-	-	-15 747
Total en DT	2 240 315	3 777 168	6 841 331

(*) Les intérêts relatifs aux projets, encourus durant le premier semestre 2026, s'élèvent à 1 952 267 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 393 339 DT
- Intérêts incorporés dans le stock de travaux en cours : 869 661 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 689 267 DT

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-
Autres produits ordinaires	1 302	15 779	5 284
Total en DT	1 302	15 779	5 284

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Pertes / redressement CNSS	-	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-	-
Total en DT	-	-	-

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
**Semestre clos le
30 juin 2026**

Résultat comptable avant impôt	670 052
Réintégrations :	67 914
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	-
- Provisions pour frais de réparation	56 474
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	1 000
- Provisions pour risques et charges	0
- Charges non déductibles	10 440
Déductions :	16 542
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	-
- Reprises sur provisions des titres non cotés	148
- Reprises sur provisions pour frais de réparation	16 394
- Dividendes	0
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-
Résultat fiscal	721 424
Min d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut local)	26 692
contribution conjoncturelle	200
Total impôt sur les sociétés	26 892

NOTE N°32 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(En DT)

	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Ventes de biens immobiliers	11 651 782	384 500	4 269 107
Produits des participations	749 892	243 170	251 370
Autres produits d'exploitation	141 592	99 291	122 522
Production stockée ou déstockage	-3 898 229	8 395 344	18 311 947
Achats consommés	-3 984 732	-6 140 223	-18 038 653
Services extérieurs et autres charges externes	-481 648	-513 246	-1 004 105
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	4 178 657	2 468 836	3 912 188
Charges de personnel	-1 310 562	-1 253 532	-2 295 307
Impôts et taxes	-57 284	-33 907	-86 421
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 810 811	1 181 397	1 530 460
Charges financières nettes	-2 240 315	-3 777 168	-6 841 331
Autres gains ordinaires	1 302	15 779	5 284
Autres pertes ordinaires	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	98 254	-4 959	18 241
Impôts sur les Sociétés	-26 892	-883	-10 081
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	643 160	-2 585 834	-5 297 427

NOTE N°33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 69346, 52195,44714, 106339, 42073, 84244, 85781,107269 et 200773 Sousse	3 000 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 41239, 107204 et 105684 Sousse	700 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n° 105729 Sousse	100 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj VI	1 200 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 17 - El Mourouj VI	900 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.4.3 - Les Berges du Lac II	2 200 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.4 - Les Berges du Lac II	3 300 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.2 - Les Berges du Lac II	3 000 000
Propriété sise au Berges du Lac II - HSC 1-1-3	7 200 000
Propriété sise à El Mourouj VI - EHC 18	5 000 000
Propriété sise à El Mourouj V - EHC 25	7 400 000
Propriété sise aux Jardins du Lac - HSC 1.4.3	3 400 000
Propriété sise à Sousse - Tranche 1	1 530 000
Propriété sise à Choutrana HSC 9-10	2 800 000
Propriété sise à Mutuelleville (siège social)	1 000 000
Nantissement des titres cotés	10 300 000
Propriété sise à Chotrana HSC 7	2 500 000
Propriété sise à Chotrana HSC 8	6 000 000
Propriété sise aux Jardin de Carthage HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	12 000 000
Propriété sise à Raoued M 41	20 000 000
Total en DT	93 530 000



Suite 1 Note N° 33

2. Hypothèques et nantissemements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

<i>Objet de l'hypothèque ou du nantissement</i>	<i>Privilège</i>
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur le logement L 24 sis à la Rue 6712, Cité Ibn Khaldoun, à distraire du titre foncier n° 107264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang, en pari-passu avec la STB, sur le lot de terrain Slim et Zied 23 objets du titre foncier n° 7742 Ariana	35 310
Hypothèque du 1 ^{er} rang, en pari-passu avec l'UBCI, sur l'appartement C2 - résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur titre foncier n° 70770 Tunis	19 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement A14 - résidence Le Cristal	40 000
Hypothèque en 1 ^{er} rang sur l'appartement A2 - résidence La Couronne	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement A8 - résidence El Bousten 8	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C22 - résidence Mariem El Mourouj 6	70 000
Privilège sur voiture SUZUKI Cellerio, 3953 TU 222	14 112
Privilège sur voiture SUZUKI Cellerio, 3964 TU 222	14 112
Privilège sur voiture DONGFENG DFM, 1983 TU 213	19 500
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C25 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement B17 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 1 ^{ème} rang sur l'appartement A2-3 - résidence L'espoir El Mourouj 6	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C2 - Résidence ONYX	70 000
Total en DT	687 034

- La SIMPAR a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs dont le montant global s'élève au 30 juin 2026 à 1 429 211 DT.
- Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court termes totalisent un montant de 4 807 240 DT au 30 juin 2026.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAP)**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026**

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAP),

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAP) couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 643.160 DT et 19.851.310 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAP) au 30 juin 2026 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 22 août 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CSL

Samir LABIDI

P/ ICCA

Anis SMAOUI

AMEN ALLIANCE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2026 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 91.183.966 un actif net de D : 91.023.902 et un bénéfice de la période de D : 1.039.781.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2026 ainsi que l'état de résultat l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et en conséquence ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN ALLIANCE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être à notre avis confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis le 21 juillet 2026

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	58 151 800	38 751 735	35 478 003
Actions et droits rattachés		222 674	-	-
Obligations et valeurs assimilées		53 599 908	36 550 590	34 674 831
Titres OPCVM		4 329 218	2 201 145	803 173
Placements monétaires et disponibilités		25 607 559	25 565 170	24 277 889
Placements monétaires	5	25 607 559	18 142 919	20 605 774
Disponibilités		0	7 422 251	3 672 115
Créances d'exploitation	6	115 619	15 780	13 195
Autres actifs		-	380	-
TOTAL ACTIF		91 183 966	64 333 065	59 769 087
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	136 131	152 889	117 406
Autres créditeurs divers	8	23 933	42 708	35 106
TOTAL PASSIF		160 064	195 597	152 512
ACTIF NET				
Capital	9	88 379 035	62 205 166	56 205 859
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 644 867	1 932 302	3 410 715
ACTIF NET		91 023 902	64 137 468	59 616 574
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		91 183 966	64 333 065	59 769 087

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	10	939 380	1 524 393	1 070 440	1 802 611	3 015 382
Revenus des obligations et valeurs assimilées		600 071	1 185 085	670 190	1 402 360	2 615 131
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		339 308	339 308	400 250	400 251	400 251
Revenus des placements monétaires	11	345 094	592 704	240 428 (*)	359 762 (*)	1 060 085
Revenus des prises en pension	12	132 805	251 389	134 229 (*)	274 866 (*)	571 423
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 417 278	2 368 486	1 445 097	2 437 239	4 646 890
Charges de gestion des placements	13	(166 653)	(304 405)	(181 770)	(343 220)	(668 200)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 250 625	2 064 081	1 263 327	2 094 019	3 978 690
Autres charges	14	(26 446)	(49 874)	(31 867)	(66 337)	(94 777)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 224 179	2 014 207	1 231 460	2 027 682	3 883 913
Régularisation du résultat d'exploitation		573 313	630 659	(77 792)	(95 380)	(473 198)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 797 491	2 644 867	1 153 668	1 932 302	3 410 715
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(573 313)	(630 659)	77 792	95 380	473 198
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		112 928	162 017	21 852	42 495	110 984
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		(297 325)	(275 192)	(364 223)	(326 647)	(259 479)
Frais de négociation de titres		-	(174)	(18)	(18)	(18)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 039 781	1 900 859	889 071	1 743 512	3 735 399

(*) Les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique « Revenus des placements monétaires » ont été classés dans une rubrique spécifique.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 039 781	1 900 859	889 071	1 743 512	3 735 399
Résultat d'exploitation	1 224 179	2 014 207	1 231 460	2 027 682	3 883 913
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	112 928	162 017	21 852	42 495	110 984
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(297 325)	(275 192)	(364 223)	(326 647)	(259 479)
Frais de négociation de titres	-	(174)	(18)	(18)	(18)
TRANSACTION SUR LE CAPITAL	25 132 484	29 506 469	3 734 622	530 543	(5 982 237)
Souscriptions					
- Capital	94 760 816	136 242 748	99 236 168	112 601 308	187 742 281
- Régularisation des sommes non distribuables	8 357 197	8 390 376	6 440 132	7 313 126	12 078 247
- Régularisation des sommes distribuables	(356 343)	2 553 501	2 348 677	2 489 614	6 553 456
Rachats					
- Capital	(71 606 502)	(109 023 680)	(95 754 671)	(112 111 912)	(193 018 271)
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 705 681)	(6 733 634)	(6 109 215)	(7 176 599)	(12 311 297)
- Régularisation des sommes distribuables	682 997	(1 922 842)	(2 426 469)	(2 584 994)	(7 026 654)
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 172 266	31 407 328	4 623 693	2 274 055	(2 246 838)
ACTIF NET					
En début de période	64 851 636	59 616 574	59 513 774	61 863 413	61 863 412
En fin de période	91 023 902	91 023 902	64 137 468	64 137 468	59 616 574
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	457 522	426 666	445 109	469 271	469 271
En fin de période	633 289	633 289	473 223	473 223	426 666
VALEUR LIQUIDATIVE	143.732	143.732	135.533	135.533	139.727
TAUX DE RENDEMENT	1.40%	2.87%	1.37%	2.81%	5.99%

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Juin 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN ALLIANCE SICAV est une société d'investissement à capital variable mixte de type capitalisation régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 15 Janvier 2020 à l'initiative d'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 18 Décembre 2019.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable AMEN ALLIANCE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de AMEN ALLIANCE SICAV est confiée à « Amen-Invest » le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs assimilées sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30 juin 2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN ALLIANCE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 58.151.800 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2026	% Actif Net
Actions & droits rattachés			162 836	222 674	0.24%
TN0003400058	AMEN BANK	2 700	162 836	222 674	0.24%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées			51 738 000	53 599 908	58.89%
Obligations de sociétés			5 646 000	5 824 825	6.40%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	200 000	202 716	0.22%
TNQXCLYWABG2	AMEN BANK SUB 2026-01	4 000	400 000	407 400	0.45%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	10 000	200 000	207 112	0.23%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	6 000	240 000	253 519	0.28%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	3 000	120 000	123 507	0.14%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	120 000	127 261	0.14%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	5 000	200 000	212 362	0.23%
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2	15 000	900 000	945 595	1.04%
TNBLRFH96SL4	BIAT SUB 2022-1 CATB TX FIXE	6 300	126 000	126 677	0.14%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	7 000	140 000	144 031	0.16%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021-SUB	5 000	100 000	105 284	0.12%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	200 000	211 090	0.23%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	5 000	200 000	203 006	0.22%
TNRVE5COXCO6	TAYSIR 2026-1 TV	5 000	500 000	508 710	0.56%
TN1T1YC5F1E6	BTK 2025-1 TF	2 000	200 000	206 097	0.23%
TNTFJ0AWNBP7	BTK 2025-1 TV	3 000	300 000	309 037	0.34%
TN1T3HF5RKK6	BTK LEASING 2026-1 TV	6 000	600 000	612 604	0.67%
TNUVSEHTMT81	BTK LEASING SUB 2026-1 TF	9 000	900 000	918 819	1.01%
Emprunt national			21 548 500	22 562 489	24.79%
TN0008000838	Emprunt national 2021 CAT. B /5	50 000	5 000 000	5 352 000	5.88%
TN0008000895	Emprunt national 2021 TR 2 CB /5	50 000	5 000 000	5 297 995	5.82%
TNYZ6GUZ33	Emprunt national 2021 TR 3 CB /5	50 000	5 000 000	5 217 951	5.73%
TNHG2VXQ3BG0	Emprunt national 2022 TR 1 CB	50 000	3 000 000	3 061 447	3.36%
TNHG2VXQ3BG0	Emprunt national 2022 TR 1 CB -COMPL	6 000	360 000	367 374	0.40%
TNQVHB5WZ2K2	Emprunt national 2022 TR 2 CB	24 600	1 476 000	1 480 840	1.63%
TNVFSFLG1FH4	Emprunt national 2022 TR 4 CC TV	15 000	1 312 500	1 374 262	1.51%
TN3C6DVEWM76	Emprunt national 2023 TR 1 CB TV	5 000	400 000	410 622	0.45%
Bons du Trésor Assimilables			24 543 500	25 212 594	27.70%
TN0008000606	BTA13042028	4 000	3 750 000	3 904 694	4.29%
TN0008000606	BTA13042028A	2 500	2 327 500	2 431 223	2.67%
TNEF0249ZM68	BTA 7 75 % 05 MARS 2038	20 000	18 466 000	18 876 677	20.74%
Titres des organismes de placement collectif			4 300 167	4 329 218	4.76%
TN0003400256	SICAV AMEN	55 422	3 500 048	3 501 396	3.85%
TNGUV3GCXU41	FCP MCP SAFE FUND	4 923	800 118	827 822	0.91%
TOTAL GENERAL			56 201 003	58 151 800	63.89%
Pourcentage par rapport au total des actifs					63.77%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 25.607.559 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
COMPTES A TERME		3 000 000	3 004 256	3.30%
	Compte à terme AMEN BANK au 21/09/2026 (90 jours au taux de 8 09%)	3 000 000	3 004 256	3.30%
CERTIFICATS DE DEPOTS		15 544 401	15 684 363	17.23%
TN9ZWT2DW3H2	Certificat de dépôt BTE au 07/09/2026 (90 jours au taux de 7 8%)	3 938 794	3 953 538	4.34%
TNXX8OKG7LU3	Certificat de dépôt BNA au 08/01/2027 (200 jours au taux de 7 99%)	4 829 991	4 837 330	5.31%
TNWWU0MLECH9	Certificat de dépôt BTE au 09/10/2026 (120 jours au taux de 7 85%)	1 959 201	1 965 856	2.16%
TN2YOBXTQKN7	Certificat de dépôt BNA au 16/09/2026 (100 jours au taux de 7 49%)	2 951 084	2 962 158	3.25%
TNY7S69VVJF9	Certificat de dépôt BTE au 18/11/2026 (160 jours au taux de 7 88%)	972 930	976 213	1.07%
TNX5PBC3CKW1	Certificat de dépôt BTL au 19/08/2026 (560 jours au taux de 9 99%)	892 401	989 268	1.09%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES		6 900 944	6 918 941	7.60%
	Pension livrée BT au 05/10/2026 (97 jours au taux de 7 64%)	2 100 831	2 101 268	2.31%
	Pension livrée BIAT au 06/07/2026 (31 jours au taux de 7 99%)	800 003	804 614	0.88%
	Pension livrée TSB au 08/01/2027 (200 jours au taux de 8 24%)	499 833	500 819	0.55%
	Pension livrée BIAT au 10/07/2026 (30 jours au taux de 7 99%)	1 000 083	1 004 735	1.10%
	Pension livrée BT au 15/09/2026 (90 jours au taux de 7 64%)	2 500 195	2 507 505	2.75%
TOTAL		25 445 345	25 607 559	28.13%
Pourcentage par rapport au total des actifs				28.08%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 juin 2026 un montant de D : 115.619 contre un solde de D : 15.780 à la même date de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêt courus sur compte rémunéré	17 098	15 780	13 195
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	98 521	-	-
TOTAL	115 619	15 780	13 195

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2026 à D : 136.131 contre D : 152.889 au 30.06.2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	16 559	14 211	13 652
Dépositaire	7 438	39 623	6 523
Distributeur	112 135	99 055	97 231
	136 131	152 889	117 406

Note 8 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 juin 2026 un montant de D : 23.933 contre D : 42.708 à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	6 689	5 409	5 302
Retenu à la source à payer	11 307	12 418	15 116
Charges et produits en attente de régul	-	18 723	-
TCL	517	728	731
Jetons de présence	5 420	5 430	13 894
Autres	-	-	64
TOTAL	23 933	42 708	35 106

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 juin 2026 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2025

Montant	56 205 859
Nombre de titres	426 666
Nombre d'actionnaires	71

Souscriptions réalisées

Montant	136 242 748
Nombre de titres émis	1 034 234
Nombre d'actionnaires nouveaux	5

Rachats effectués

Montant	(109 023 680)
Nombre de titres rachetés	(827 611)
Nombre d'actionnaires sortants	(9)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 017
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(275 192)
Frais de négociation de titres	(174)
Régularisation des sommes non distribuables	5 023
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 3 410 715
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 651 719

Capital au 30-06-2026

Montant	88 379 035
Nombre de titres	633 289
Nombre d'actionnaires	67

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Avril 2026.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 939379.549 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 contre D : 1070440.383. pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>					
- des actions	9 720	9 720	-	-	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	108 526	202 615	129 790 (*)	292 804 (*)	488 501
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	481 825	972 749	540 400 (*)	1 109 556 (*)	2 126 630
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
- Dividendes	339 308	339 308	400 250	400 251	400 251
TOTAL	939 380	1 524 393	1 070 440	1 802 611	3 015 382

(*): Retraité pour les besoins de comparabilité

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 345 094.225 contre D : 240 428. pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des dépôts à vue	15 900	35 600	18 196	28 596	69 612
Intérêts sur comptes à terme	35 818	52 065	19 526	28 753	87 276
Intérêts sur certificats de dépôt	287 110	464 312	155 867	229 058	727 407
Intérêts sur billets de trésorerie	6 266	40 727	46 839	73 355	175 790
TOTAL	345 094	592 704	240 428	359 762	1 060 085

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 132804.58 contre D : 134229. pour la même période de l'exercice 2025 et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	132 805	251 389	134 229	274 866	571 423
TOTAL	132 805	251 389	134 229	274 866	571 423

Note 13 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 166653.416 contre D : 181770. pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Commission de gestion	47 105	84 177	41 960	79 229	161 720
Rémunération du dépositaire	7 438	19 885	39 946	75 426	121 587
Rémunération du distributeur	112 111	200 342	99 864	188 565	384 893
TOTAL	166 653	304 405	181 770	343 220	668 200

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 26 446 contre D : 31 867. pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Redevance CMF	18 842	33 671	16 784	31 692	64 688
Jetons de présence	4 186	8 326	4 186	10 380	18 844
Services bancaires et assimilés	1 818	3 127	8 804	20 444	23 822
Ajustement services bancaires et assimilés	-	-	-	-	(20 787)
TCL	1 600	4 350	2 093	3 421	7 811
Contribution Sociale de Solidarité	-	400	-	400	400
TOTAL	26 446	49 874	31 867	66 337	94 777

Note 15 : Rémunération du gestionnaire du dépositaire et du distributeur

La gestion d'AMEN ALLIANCE SICAV est confiée à la Société "AMEN INVEST".

Celle - ci est chargée de la gestion de portefeuille et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0 25% TTC de l'actif net.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0 2% HT de l'actif net quotidien.

Par avenant signé le 1er septembre 2025 et à partir du 1^{er} Octobre 2025 la commission du dépositaire est ramenée de 0 2% HT à 0 07% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 29.750 dinars TTC par an.

AMEN BANK est chargée également de la distribution des actions d'AMEN ALLIANCE SICAV. En contrepartie de ses prestations le distributeur perçoit une rémunération annuelle de 0 595% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

AMEN TRESOR SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

I. Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **71.998.179 DT**, un actif net de **71.933.326 DT** et un bénéfice de la période de **1.464.644 DT**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR SICAV** » comprenant le bilan au 30 juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la Société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

II. Etendu de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

III. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

IV. Paragraphe post-conclusion

- Les disponibilités représentent, au 30 juin 2026, **23,05%** du total actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les conventions de pension livrée de titres d'emprunt de l'Etat représentent, au 30 juin 2026, **10,03%** du total actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Nous attirons l'attention sur la note « **3.2 Evaluation des placements** » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des Finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 juillet 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet d'Expertise & Conseil

Kais BOUHAJJA

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

BILAN

(Exprimé en dinar)

ACTIF	Notes	Au		
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Portefeuille-titres</u>	AC 1	<u>41 295 861</u>	<u>50 387 749</u>	<u>55 674 131</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 502 659	4 129 741	-
Obligations et valeurs assimilées		37 793 202	46 258 008	55 674 131
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	AC 2	<u>30 702 136</u>	<u>40 863 669</u>	<u>40 939 141</u>
Placements monétaires		14 108 161	28 096 791	29 035 041
Disponibilités		16 593 975	12 766 879	11 904 100
<u>Créances d'exploitation</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>	AC 4	<u>182</u>	<u>27 007</u>	<u>5 602</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>71 998 179</u>	<u>91 278 426</u>	<u>96 618 874</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	42 046	55 255	60 026
Autres créditeurs divers	PA 2	22 807	23 326	32 465
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>64 853</u>	<u>78 581</u>	<u>92 491</u>
ACTIF NET				
<u>Capital</u>	CP 1	<u>69 663 261</u>	<u>88 146 559</u>	<u>90 433 091</u>
<u>Sommes distribuables</u>	CP 2	<u>2 270 065</u>	<u>3 053 286</u>	<u>6 093 293</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		152	256	263
Sommes distribuables de l'exercice		2 269 913	3 053 030	6 093 030
<u>ACTIF NET</u>		<u>71 933 326</u>	<u>91 199 845</u>	<u>96 526 383</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>71 998 179</u>	<u>91 278 426</u>	<u>96 618 874</u>

ETAT DE RESULTAT

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

(Exprimé en dinar)

	Notes	Période		Période		Au 31/12/2025
		Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	
		Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	PR 1	910 667	1 978 437	752 509	1 452 853	3 306 991
Dividendes		-	-	11 534	11 534	11 534
Revenus des obligations et valeurs assimilées		910 667	1 978 437	740 975	1 441 318	3 295 457
<u>Revenus des placements monétaires</u>	PR 2	554 118	1 240 614	816 369	1 623 330	3 192 164
Revenus des placements monétaires		554 118	1 240 614	816 369	1 623 330	3 192 164
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 464 785</u>	<u>3 219 050</u>	<u>1 568 878</u>	<u>3 076 183</u>	<u>6 499 156</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	CH 1	(147 405)	(319 301)	(155 213)	(293 924)	(629 891)
<u>Revenu net des placements</u>		<u>1 317 379</u>	<u>2 899 749</u>	<u>1 413 665</u>	<u>2 782 259</u>	<u>5 869 265</u>
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	CH 2	(36 162)	(73 623)	(31 973)	(63 797)	(177 169)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 281 217</u>	<u>2 826 126</u>	<u>1 381 693</u>	<u>2 718 462</u>	<u>5 692 095</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 4	(506 888)	(556 213)	328 037	334 568	400 935
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>774 329</u>	<u>2 269 913</u>	<u>1 709 730</u>	<u>3 053 030</u>	<u>6 093 030</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		506 888	556 213	(328 037)	(334 568)	(400 935)
Variation des +/- values potentielles sur titres		28 922	220 240	32 318	35 662	96 944
+/- values réalisées sur cession des titres		154 505	154 505	11 976	12 853	110 724
Frais de négociation		-	-	-	-	-
<u>Résultat net de la période</u>		<u>1 464 644</u>	<u>3 200 871</u>	<u>1 425 986</u>	<u>2 766 977</u>	<u>5 899 763</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(exprimé en dinar)

	Période				Au
	Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	
	Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	31/12/2025
<u>Variation de l'actif net résultat des opérations d'exploitation</u>	<u>1 464 644</u>	<u>3 200 871</u>	<u>1 425 986</u>	<u>2 766 977</u>	<u>5 899 763</u>
Résultat d'exploitation	1 281 217	2 826 126	1 381 693	2 718 462	5 692 095
Variation des +/- values potentielles sur titres	28 922	220 240	32 318	35 662	96 944
+/- values réalisées sur cession de titres	154 505	154 505	11 976	12 853	110 724
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>(4 518 123)</u>	<u>(4 518 123)</u>	<u>(5 591 708)</u>	<u>(5 591 708)</u>	<u>(5 591 708)</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>(22 224 019)</u>	<u>(23 275 805)</u>	<u>13 998 727</u>	<u>16 161 415</u>	<u>18 355 167</u>
<i>Souscriptions</i>	68 964 716	113 117 434	100 082 835	125 463 006	189 759 141
Capital	65 578 603	106 603 385	94 544 340	117 994 127	178 934 019
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	141 968	186 814	39 161	43 949	127 876
Régularisation des sommes distribuables	3 244 145	6 327 236	5 499 334	7 424 931	10 697 246
<i>Rachats</i>	(91 188 734)	(136 393 239)	(86 084 108)	(109 301 591)	(171 403 974)
Capital	(85 723 152)	(127 681 840)	(81 012 658)	(102 453 581)	(161 266 012)
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(202 457)	(252 934)	(35 711)	(40 240)	(124 249)
Régularisation des sommes distribuables	(5 263 126)	(8 458 466)	(5 035 739)	(6 807 770)	(10 013 713)
Variation de l'actif net	<u>(25 277 498)</u>	<u>(24 593 057)</u>	<u>9 833 005</u>	<u>13 336 683</u>	<u>18 663 222</u>
<u>Actif net</u>					
En début de période	97 210 824	96 526 383	81 366 840	77 863 162	77 863 162
En fin de période	71 933 326	71 933 326	91 199 845	91 199 845	96 526 383
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de période	871 412	880 505	727 686	708 077	708 077
En fin de période	675 274	675 274	859 772	859 772	880 505
Valeur liquidative	<u>106,525</u>	<u>106,525</u>	<u>106,074</u>	<u>106,074</u>	<u>109,626</u>
Dividendes par actions	6,920	6,920	7,498	7,498	7,498
Taux de rendement Annualisé	<u>6,79%</u>	<u>7,02%</u>	<u>6,30%</u>	<u>6,62%</u>	<u>6,51%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- NOTES DE PRESENTATION

1. Présentation de la société

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 décembre 2005 et est entrée en exploitation le 10 mai 2006.

II- REFERENTIEL COMPTABLE

2. Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Principes et bases de mesures comptables appliqués :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société **AMEN TRESOR SICAV** figurant au bilan, arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 juin 2026, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA "Juillet 2032" (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA "Juillet 2032" ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société AMEN TRESOR SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA "Juillet 2032".

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste "AC 1. Portefeuille-titres". A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique "Dettes sur opérations de pensions livrées" et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus, à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique "Intérêts des mises en pension".

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste "AC 2. Placements monétaires et disponibilités".

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus, à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique "PR 2. Revenus des placements monétaires" et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

III- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC 1. Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **41.295.861 DT** contre **50.387.749 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

		<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	(A)	3 502 659	4 129 741	-
- Obligations et valeurs assimilées	(B)	25 071 794	11 098 025	21 252 051
- Titres de créance émis par le Trésor	(C)	12 721 408	35 159 984	34 422 080
Total		<u>41 295 861</u>	<u>50 387 749</u>	<u>55 674 131</u>

(A) Les actions, valeurs assimilées et droits rattachés se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix de revient	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
TN0003400256	SICAV AMEN	55 442	3 500 203	3 502 659	4,87%
Total			3 500 203	3 502 659	4,87%

(B) Les obligations et valeurs assimilées se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix de revient	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	10 000	400 000	405 432	0,56%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-02	35 000	3 500 000	3 651 900	5,08%
TNQXCLYWABG2	AMEN BANK SUB 2026-01	8 000	800 000	814 797	1,13%
TN0003400330	AMEN BANK2008 B	15 000	150 000	150 948	0,21%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	6 000	120 000	124 267	0,17%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	8 000	320 000	338 022	0,47%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	2 500	100 000	102 922	0,14%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3 000	180 000	190 891	0,27%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024 -2	20 000	1 600 000	1 656 256	2,30%
TNHOASGSR955	ATL 2025 -1	5 000	500 000	532 360	0,74%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025 -2	17 100	1 710 000	1 748 755	2,43%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 600	104 000	110 427	0,15%
TN0001300680	BTE 2019-1B	7 000	140 000	145 998	0,20%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 TF 9.15%	4 000	400 000	412 192	0,57%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 TV TMM+1.75%	6 000	600 000	618 072	0,86%
-	BTK LEASING 2026-1 TV TMM+1.75	8 000	800 000	816 806	1,14%
TN1T1YC5F1E6	BTK LEASING SUB 2025-1TF 9.4%	5 000	500 000	529 564	0,74%
-	BTK LEASING SUB 2026-1 TF 9%	12 000	1 200 000	1 225 094	1,70%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025 -1	20 000	2 000 000	2 112 448	2,94%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	5 000	100 000	102 880	0,14%
TNDCN0PSCAD9	TAYSIR 2026-1 TF 9.4%	10 000	1 000 000	1 016 896	1,41%
TNRVE5COXCO6	TAYSIR 2026-1 TV TMM+2.4%	5 000	500 000	508 708	0,71%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	200 000	211 092	0,29%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	3 000	120 000	121 805	0,17%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	1 600	64 000	64 963	0,09%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 FIXE	10 000	600 000	606 272	0,84%
TN4SCYEXIVYX	TLF 2024-2 FIXE	4 500	360 000	383 778	0,53%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 FIXE	40 000	3 200 000	3 238 560	4,50%
TNTWU2KQRW54	UBCI SUB 2025-1 TF 9.4	20 000	2 000 000	2 096 016	2,91%
TNATYLQMS1D3	UBCI SUB 2025-2 CAT C TF 9.2	10 000	1 000 000	1 033 672	1,44%
Total			24 268 000	25 071 794	34,85%

(C) Les titres de créance émis par le Trésor se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix de revient	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	437 500	464 012	0,65%
TNVFSFLG1FH4	EN 2022 CATC 4EME T TV	22 500	1 968 750	2 061 396	2,87%
TNEFCT8MXYZ3	EN 2022 CATC 4EME TF	7 500	656 250	687 318	0,96%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIKE	2 500	250 000	265 572	0,37%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	2 500	250 000	264 368	0,37%
TNRLFZ5FIX29	EN 2024 CATC 1T TFIKE	4 000	400 000	411 862	0,57%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIKE	3 500	350 000	353 587	0,49%
TNIBPOGW9F1	BTA 9.89% JUIN 2033	5 884	5 973 437	6 244 406	8,68%
TN0008000606	BTA13042028B	500	466 000	471 801	0,66%
TN0008000606	BTA13042028C	500	464 500	470 301	0,65%
TN0008000655	BTA290327	1 003	946 431	960 069	1,33%
TN0008000655	LISSAGE BTA290327	1	56 569	36 612	0,05%
TN0008000606	LISSAGE BTA13042028B	1	34 000	14 727	0,02%
TN0008000606	LISSAGE BTA13042028C	1	35 500	15 377	0,02%
Total			12 288 937	12 721 408	17,68%

PR 1. Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent **910.667 DT** pour la période du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **752.509 DT** pour la période du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	31/12/2025
- Dividendes	-	-	11 534	11 534	11 534
- Revenus des obligations	765 630	1 692 768	708 768	1 374 359	2 940 096
- Revenus des BTA	145 037	285 668	32 207	66 960	355 361
Total	910 667	1 978 437	752 509	1 452 853	3 306 991

AC 2. Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **30.702.136 DT** contre **40.863.669 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

		<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
- Placements monétaires	(A)	14 108 161	28 096 791	29 035 041
- Disponibilités	(B)	16 593 975	12 766 879	11 904 100
Total		30 702 136	40 863 669	40 939 141

(A) Les placements monétaires se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Code ISIN</i>	<i>(*)</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Montant nominal</i>	<i>Échéance</i>	<i>Intérêts courus</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>Taux brut</i>	<i>% Actif net</i>
PL 05-10-2026 BT AT	TN0008000762	(a)	30/06/2026	BT	1 530 886	05/10/2026	-	1 500 008	1 500 320	7,64%	2,09%
PL 08-01-2027 TSB AT	TN0008000721	(b)	22/06/2026	TSB	2 090 856	08/01/2027	-	1 999 331	2 003 278	8,24%	2,78%
PL 08-07-26 BIAT AT	TNUWXR58DVH5	(c)	08/06/2026	BIAT	503 401	08/07/2026	-	500 071	502 620	7,99%	0,70%
PL 10-07-26 BIAT AT	TNUWXR58DVH5	(d)	10/06/2026	BIAT	2 114 008	10/07/2026	-	2 100 025	2 109 793	7,99%	2,93%
PL 15-09-2026 BT AT	TN0008000770	(e)	17/06/2026	BT	1 121 975	15/09/2026	-	1 100 947	1 104 166	7,64%	1,53%
CD 06-07-2026 AB ATDJERBA	TN511SLWY609		26/06/2026	AB	500 000	06/07/2026	442	499 114	499 557	7,99%	0,69%
CD 08-12-2026 BTE AT	TN9KWGHYNWM0		11/06/2026	BTE	3 000 000	08/12/2026	9 893	2 907 803	2 917 696	7,99%	4,06%
CD 15-07-2026 AB AT PP	TNQ92P3ACF04		25/06/2026	AB	1 500 000	15/07/2026	1 586	1 494 697	1 496 283	7,99%	2,08%
CD 17-09-2026 BNA AT	TNY1K6AA6W14		09/06/2026	BNA	2 000 000	17/09/2026	7 060	1 967 390	1 974 449	7,49%	2,74%
Totaux					14 361 126		18 981	14 069 386	14 108 161		19,61%

(a) PL 05-10-2026 : Prise en pension BT, BTA 8% Novembre 2030, du 30/06/2026 au 05/10/2026

(b) PL 08-01-2027 : Prise en pension TSB, BTA 7,2% Février 2027 du 22/06/2026 au 08/01/2027

(c) PL 08-07-26 : Prise en pension BIAT, EN 2024 T1 CB TF, du 08/06/2026 au 08/07/2026

(d) PL 10-07-26 : Prise en pension BIAT , EN 2024 T1 CB TF, du 10/06/2026 au 10/07/2026

(d) PL 10-07-26 : Prise en pension BIAT , EN 2024 T1 CB TF, du 10/06/2026 au 10/07/2026

(B) Les disponibilités se détaillent comme suit :

Libellé	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif net
- Placements en compte courant à terme (a)	12 290 000	12 436 673	17,29%
- Avoirs en banque		4 157 302	5,78%
Total		16 593 975	23,07%

(a) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Date d'échéance	Valeur actuelle	Taux brut
CAT 06-07-2026	Amen Bank	07/01/2026	06/07/2026	3 094 241	8,19%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	120 489	8,09%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	140 571	8,09%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	155 632	8,09%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	301 223	8,09%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	245 999	8,09%
CAT 07-09-2026	Amen Bank	08/06/2026	07/09/2026	180 734	8,09%
CAT 13-07-2026	Amen Bank	13/05/2026	13/07/2026	151 303	8,09%
CAT 14-09-2026	Amen Bank	15/06/2026	14/09/2026	300 851	8,09%
CAT 14-09-2026	Amen Bank	15/06/2026	14/09/2026	300 851	8,09%
CAT 16-09-2026	Amen Bank	18/06/2026	16/09/2026	1 503 458	8,09%
CAT 18-02-2027	Amen Bank	18/02/2026	18/02/2027	204 775	8,19%
CAT 24-08-2026	Amen Bank	25/05/2026	24/08/2026	201 312	8,09%
CAT 24-08-2026	Amen Bank	25/05/2026	24/08/2026	2 717 714	8,09%
CAT 24-08-2026	Amen Bank	26/05/2026	24/08/2026	2 012 767	8,09%
CAT 24-08-2026	Amen Bank	25/05/2026	24/08/2026	402 624	8,09%
CAT 31-08-2026	Amen Bank	01/06/2026	31/08/2026	402 128	8,09%
Total	- - - -			12 436 673	

PR 2. Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **554.118 DT** pour la période du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **816.369 DT** pour la période du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	31/12/2025
- Revenus des placements en compte courant à terme	159 474	347 832	149 730	218 963	551 142
- Revenus des certificats de dépôt	157 320	321 755	334 253	466 319	997 025
- Revenus des pensions livrées	172 034	369 033	184 136	697 954	1 109 644
- Revenus du compte rémunéré	21 427	21 427	5 915	10 855	16 900
- Revenus des billets de trésorerie	43 863	180 567	142 335	229 239	517 453
Total	554 118	1 240 614	816 369	1 623 330	3 192 164

AC 4. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **182 DT** contre **27.007 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
- Intérêts courus sur comptes rémunérés	-	20 590	-
- Intérêts Intercalaires	30	30	30
- Autres	152	6 387	5 572
<u>Total</u>	<u>182</u>	<u>27 007</u>	<u>5 602</u>

PA 1. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **42.046 DT** contre **55.255 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	42 046	55 255	60 026
<u>Total</u>	<u>42 046</u>	<u>55 255</u>	<u>60 026</u>

PA 2. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **22.807 DT** contre **23.326 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
- CMF	6 127	7 862	8 546
- Jetons de présence à payer	9 815	9 805	19 373
- TCL à payer	1 436	(658)	1 348
- Autres	5 429	6 317	3 198
<u>Total</u>	<u>22 807</u>	<u>23 326</u>	<u>32 465</u>

CH 1. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire **d'AMEN TRESOR SICAV**.

Les charges de gestion des placements totalisent **147.405 DT** pour la période du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **155.213 DT** pour la période du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	31/12/2025
- Rémunération du gestionnaire	147 405	319 301	155 213	293 924	629 891
Total	147 405	319 301	155 213	293 924	629 891

CH 2. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges totalisent **36.162 DT** pour la période du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **31.973 DT** pour la période du 01/04/2025 au 30/06/2025 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	31/12/2025
- Redevance du CMF	21 199	45 756	22 173	40 338	88 334
- Services bancaires et assimilés	6 361	10 586	972	4 211	51 140
- TCL	3 640	7 240	4 095	9 436	18 316
- Jetons de présence	4 962	9 642	4 732	9 412	18 980
- Impôts & taxes	-	400	-	400	400
Total	36 162	73 623	31 973	63 797	177 169

CP 1. Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période, se détaillent comme suit :

- Capital au 31/12/2025	90 433 091
- Souscriptions	106 603 385
- Rachats	(127 681 840)
- Frais de négociation de titres	-
- VDE / emp. société	314 727
- VDE / titres Etat	-
- VDE / titres OPCVM	2 457
- +/- V réalisée emp. Société	152 298
- +/- V réalisée titres Etat	-
- +/- V réalisée titres OPCVM	2 207
- +/- V report titres Etat	-
- +/- V report titres OPCVM	-
- +/- V report oblig. société	(96 944)
- Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	186 814
- Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	(252 934)
- Variation de la part du capital	(20 769 830)
- Capital au 30/06/2026	69 663 261

La variation du capital de la période allant du 01/01/2026 au 30/06/2026 s'élève à **(20.769.830) DT**.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2026 au 30/06/2026 s'élève à **(24.593.057) DT**.

Le nombre des actions **d'AMEN TRESOR SICAV** au 30/06/2026 est de **675.274** contre **880.505** au 31/12/2025.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

- Nombre d'actionnaires au 31/12/2025	1 346
- Nombre d'actionnaires entrants	380
- Nombre d'actionnaires sortants	(371)
- Nombre d'actionnaires au 30/06/2026	1 355

CP 2. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **2.270.065 DT** contre **3.053.286 DT** au 30 juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	152	256	263
- Résultat d'exploitation	2 826 126	2 718 462	5 692 095
- Régularisation du résultat d'exploitation	(556 213)	334 568	400 935
<u>Total</u>	<u>2 270 065</u>	<u>3 053 286</u>	<u>6 093 293</u>

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :106.257.788, un actif net de D : 106.170.824 et un bénéfice de la période de D : 1.587.248.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 22 juillet 2026

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	<u>63 424 256</u>	<u>50 294 485</u>	<u>57 364 026</u>
Obligations et valeurs assimilées		60 148 297	45 281 930	52 808 291
Titres OPCVM		3 275 959	5 012 554	4 555 735
Placements monétaires et disponibilités		<u>42 810 797</u>	<u>50 311 227</u>	<u>34 799 771</u>
Placements monétaires	5	40 800 350	43 512 671	31 733 227
Disponibilités		2 010 447	6 798 556	3 066 544
Créances d'exploitation	6	<u>22 735</u>	<u>50 945</u>	<u>32 027</u>
TOTAL ACTIF		<u>106 257 788</u>	<u>100 656 656</u>	<u>92 195 824</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	77 414	193 563	224 292
Autres créditeurs divers	8	9 550	379 058	1 382 943
TOTAL PASSIF		<u>86 964</u>	<u>572 621</u>	<u>1 607 235</u>
ACTIF NET				
Capital	9	103 001 574	96 674 038	84 904 270
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		159	774	679
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 169 091	3 409 223	5 683 641
ACTIF NET		<u>106 170 824</u>	<u>100 084 035</u>	<u>90 588 590</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>106 257 788</u>	<u>100 656 656</u>	<u>92 195 824</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1 082 281	2 082 924	1 014 828	1 709 614	3 464 321
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 065 976	2 066 620	753 045	1 447 831	3 202 538
Revenus des titres OPCVM		16 304	16 304	261 783	261 783	261 783
Revenus des placements monétaires	11	515 202	1 084 708	547 535	973 190	2 238 738
Revenus des prises en pension		211 191	405 105	189 856	374 026	777 920
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 808 674	3 572 737	1 752 219	3 056 830	6 480 978
Charges de gestion des placements	12	(237 838)	(467 676)	(194 156)	(358 005)	(794 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 570 836	3 105 061	1 558 063	2 698 825	5 686 510
Autres charges	13	(30 798)	(61 080)	(26 342)	(48 161)	(107 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 540 038	3 043 981	1 531 722	2 650 664	5 579 488
Régularisation du résultat d'exploitation		(23 693)	125 110	648 330	758 558	104 153
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 516 345	3 169 091	2 180 052	3 409 223	5 683 641
Régularisation du résultat d'exploitation		23 693	(125 110)	(648 330)	(758 558)	(104 153)
(annulation) Variation des plus (ou moins) values		5 854	(89 920)	22 789	72 477	(20 155)
potentielles sur titres Plus (ou moins) values		41 356	191 955	(208 989)	(191 510)	63 545
réalisées sur cession de titres						
RESULTAT DE LA PERIODE		1 587 248	3 146 016	1 345 522	2 531 631	5 622 878

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 587 248	3 146 016	1 345 522	2 531 631	5 622 878
Résultat d'exploitation	1 540 038	3 043 981	1 531 722	2 650 664	5 579 488
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 854	(89 920)	22 789	72 477	(20 155)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	41 356	191 955	(208 989)	(191 510)	63 545
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(6 575 894)	(6 575 894)	(5 950 357)	(5 950 357)	(5 950 357)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 395 954)	19 012 113	22 432 690	34 868 949	22 282 257
Souscriptions					
- Capital	45 977 509	111 373 994	61 989 021	137 053 579	211 923 811
- Régularisation des sommes non distribuables	37 292	54 530	(19 397)	7 557	(42 010)
- Régularisation des sommes distribuables	2 961 266	7 817 322	4 252 969	10 095 221	13 844 538
Rachats					
- Capital	(49 780 336)	(93 381 631)	(40 715 142)	(104 284 092)	(191 089 431)
- Régularisation des sommes non distribuables	(39 275)	(51 624)	(5 936)	(26 584)	25 898
- Régularisation des sommes distribuables	(3 552 410)	(6 800 479)	(3 068 826)	(7 976 731)	(12 380 549)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(9 384 601)	15 582 234	17 827 855	31 450 224	21 954 778
ACTIF NET					
En début de période	115 555 425	90 588 590	82 256 180	68 633 811	68 633 811
En fin de période	106 170 824	106 170 824	100 084 035	100 084 035	90 588 590
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 036 318	824 632	733 900	622 213	622 213
En fin de période	999 383	999 383	940 589	940 589	824 632
VALEUR LIQUIDATIVE	106,236	106,236	106,406	106,406	109,853
TAUX DE RENDEMENT	1,46%	2,98%	1,52%	3,15%	6,28%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU
30 JUIN 2026**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 63.424.256 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		57 797 757	60 148 297	56,65%
	Obligation de sociétés		38 948 317	40 147 301	37,81%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1 CB TF	196	4 085	4 090	0,00%
TN0003600582	ATB SUB 2009 TBL2	10 000	199 932	201 020	0,19%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 CAT D TMM+2.9	13 500	810 000	856 138	0,81%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	412 500	427 680	0,40%
TN0001300623	BTE 2011 CB TF 6.25%	31 000	930 000	948 079	0,89%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	182 000	183 742	0,17%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	800 000	818 096	0,77%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 159 800	1 177 754	1,11%
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1 A TF 10.20% 5 ANS	50 000	4 000 000	4 057 240	3,82%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	400 000	422 272	0,40%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-01 A TF 10% 5 ANS	20 000	1 600 000	1 619 280	1,53%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	50 000	4 000 000	4 264 200	4,02%
TNMTWPZD31	TLF SUB 2025-1 TF 9,25% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 095 696	1,97%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% CB	15 000	450 000	469 200	0,44%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 TF 9,65% 5 ANS	10 000	1 000 000	1 064 720	1,00%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 TF 9.15% 5ANS	50 000	5 000 000	5 113 320	4,82%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing Subordonné 2025-1 A TF 9.4% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 118 256	2,00%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 A 9,15%	12 000	1 200 000	1 236 576	1,16%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 B TMM+1,75%	18 000	1 800 000	1 854 216	1,75%
TNUVSEHTMT81	BTK LEAS SUB 2026-1 A TF 9.0% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 062 736	2,88%
TN1T3HF5RKK6	BTK LEAS SUB 2026-1 B TMM 1,75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 042 016	1,92%
TNQXCPLYWABG 2	AMEN BANK SUB 2026-1 5ANS TMM+1,5%	60 000	6 000 000	6 110 976	5,76%
	Emprunts national		14 150 940	14 997 733	14,13%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	12 500	1 250 000	1 338 000	1,26%
TNJ1M1ZAWYG5	EMP NAT T-2 2022 -A 9.25% TF	19 000	95 000	95 304	0,09%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T-2 2022 -B 9.35% TF	250	15 000	15 049	0,01%
TNNI3UPDY012	EMP NAT T-2 2023 -A 9.75% TF	10 952	109 520	110 528	0,10%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	10 500 000	11 142 336	10,49%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 040 293	0,98%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	787 500	824 558	0,78%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	17 656	176 560	184 300	0,17%
TNOAYHSVTHY1	EMP NAT T-4 2022 -A 9.35% TF	5 166	51 660	54 040	0,05%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T-4 2022 -B 9.4% TF	99	7 920	8 287	0,01%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT T-2 2023 -A TMM+1.7%	14 352	143 520	144 737	0,14%
TNBYTZTD19Z0	EMP NAT T-1 2023 -A TMM+1.7%	3 926	39 260	40 300	0,04%
	Bons du trésor assimilables		4 698 500	5 003 264	4,71%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 003 264	4,71%
	Titres OPCVM		3 275 959	3 275 959	3,09%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	14 500	2 442 757	2 442 757	2,30%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	74 528	74 528	0,07%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	468 814	468 814	0,44%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	143 599	143 599	0,14%
TN0003600418	SANADET SICAV	1 297	146 260	146 260	0,14%
	TOTAL		61 073 716	63 424 256	59,74%
	Pourcentage par rapport au total actifs				59,69%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 40.800.350 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
	<u>Comptes à terme</u>		14 800 000	15 128 688	14,25%
	Placement BH au 04/08/2026 (au taux fixe de 8,58%)	180 jours	5 800 000	5 959 245	5,61%
	Placement Amen Bank au 07/09/2026 (au TMM+1,5%)	182 jours	5 000 000	5 103 068	4,81%
	Placement BTL au 03/08/2026 (au TMM)	360 jours	250 000	263 026	0,25%
	Placement BTL au 10/08/2026 (au TMM)	360 jours	260 000	273 291	0,26%
	Placement BTL au 12/11/2026 (au TMM)	360 jours	150 000	155 327	0,15%
	Placement BTL au 27/05/2027 (au TMM)	360 jours	240 000	241 103	0,23%
	Placement BTL au 10/02/2027 (au TMM)	365 jours	100 000	102 164	0,10%
	Placement Amen Bank au 03/08/2026 (au taux fixe de 8,25%)	91 jours	3 000 000	3 031 463	2,86%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		10 200 000	10 243 026	9,65%
	Pension Livrée BTL au 16/11/2026 (au taux de 8%)	181 jours	1 600 000	1 615 266	1,52%
	Pension Livrée BTL au 07/12/2026 (au taux de 8%)	201 jours	1 000 000	1 009 321	0,95%
	Pension Livrée BTL au 07/12/2026 (au taux de 8%)	200 jours	1 600 000	1 614 558	1,52%
	Pension Livrée BTL au 01/07/2026 (au taux de 7,9%)	5 jours	1 000 000	1 001 038	0,94%
	Pension Livrée BTL au 02/07/2026 (au taux de 7,9%)	6 jours	1 000 000	1 001 048	0,94%
	Pension Livrée BTL au 03/07/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	700 000	700 738	0,66%
	Pension Livrée BTL au 06/07/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 000 000	1 000 422	0,94%
	Pension Livrée BTL au 07/07/2026 (au taux de 7,9%)	8 jours	700 000	700 297	0,66%
	Pension Livrée BTL au 08/07/2026 (au taux de 7,9%)	8 jours	1 600 000	1 600 339	1,51%
	<u>Certificats de dépôt</u>		15 259 820	15 428 637	14,53%
TNXZW2FP4X91	Certificat de dépôt BNA au 14/07/2026 (au taux de 8,24%)	120 jours	5 871 684	5 986 099	5,64%
TNG86AUTV7W9	Certificat de dépôt BNA au 14/10/2026 (au taux de 8,24%)	160 jours	1 943 475	1 962 905	1,85%
TNXDRV40U0C9	Certificat de dépôt Amen Bank au 02/07/2026 (au taux de 8%)	30 jours	994 702	999 823	0,94%
TNLOD9J7GW42	Certificat de dépôt Amen Bank au 03/07/2026 (au taux de 8%)	30 jours	994 702	999 647	0,94%
TNQ8CRHNFZ90	Certificat de dépôt Amen Bank au 08/07/2026 (au taux de 8%)	30 jours	1 492 053	1 498 146	1,41%
TN7YRM44R9C0	Certificat de dépôt Amen Bank au 23/07/2026 (au taux de 8%)	30 jours	497 351	498 057	0,47%
TNSGXGGJAW61	Certificat de dépôt Amen Bank au 30/07/2026 (au taux de 8%)	30 jours	497 351	497 439	0,47%
TNND7FM71A99	Certificat de dépôt BTL au 15/07/2026 (au taux de 7,99%)	40 jours	992 960	997 536	0,94%
TNC0ITV4FIY7	Certificat de dépôt BTL au 29/07/2026 (au taux de 8%)	50 jours	991 209	995 077	0,94%
TNS7TAQNWK27	Certificat de dépôt BTL au 05/08/2026 (au taux de 7,99%)	90 jours	984 333	993 907	0,94%
	TOTAL		40 259 820	40 800 350	38,43%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				38,40%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à D : 22.735 , contre un solde de D : 50.945, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	13 909	34 004	21 697
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	3 300	11 414	4 805
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé (2)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Remboursement par MAC SA (2)	(1 400 000)	(1 400 000)	(1 400 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	<u>22 735</u>	<u>50 945</u>	<u>32 027</u>

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.
Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024. Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à D : 77.414, contre D : 193.563, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Rémunération du gestionnaire	77 414	193 563	224 292
Total	<u>77 414</u>	<u>193 563</u>	<u>224 292</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à D : 9.550, contre D : 379.058, au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance du CMF	8 740	7 768	8 480
Retenue à la source	810	-	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	371 291	1 374 463
Total	<u>9 550</u>	<u>379 058</u>	<u>1 382 943</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2026, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	84 904 270
Nombre de titres	824 632
Nombre d'actionnaires	939

Souscriptions réalisées

Montant	111 373 994
Nombre de titres émis	1 081 721
Nombre d'actionnaires nouveaux	33

Rachats effectués

Montant	(93 381 631)
Nombre de titres rachetés	(906 970)
Nombre d'actionnaires sortants	(89)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(89 920)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	191 955
Régularisation des sommes non distribuables	2 906

Capital au 30-06-2026

Montant	103 001 574
Nombre de titres	999 383
Nombre d'actionnaires	883

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 1.082.281, contre D : 1.014.828 pour la même période de l'exercice 2025 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>736 373</u>	<u>1 391 001</u>	<u>353 244</u>	<u>631 791</u>	<u>1 636 023</u>
- Intérêts	736 373	1 391 001	353 244	631 791	1 636 023
<u>Revenus des titres émis par le trésor et</u>	<u>329 604</u>	<u>675 619</u>	<u>399 801</u>	<u>816 040</u>	<u>1 566 515</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	329 604	675 619	399 801	816 040	1 566 515
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>16 304</u>	<u>16 304</u>	<u>261 783</u>	<u>261 783</u>	<u>261 783</u>
- Dividendes	16 304	16 304	261 783	261 783	261 783
TOTAL	1 082 281	2 082 924	1 014 828	1 709 614	3 464 321

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 515.202, contre D : 547.535 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Intérêts des comptes à terme	245 151	503 880	150 681	273 452	792 148
Intérêts des dépôts à vue	3 687	6 970	2 227	26 740	49 446
Intérêts des certificats de dépôt	266 364	573 857	394 628	672 999	1 397 144
TOTAL	515 202	1 084 708	547 535	973 190	2 238 738

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 237.838, contre D : 194.156 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Rémunération de gestionnaire	237 838	467 676	194 156	358 005	794 468
TOTAL	237 838	467 676	194 156	358 005	794 468

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 30.798, contre D : 26.342, pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Redevance du CMF	26 649	52 401	21 754	40 113	89 016
Services bancaires et assimilés	97	97	-	-	186
Commission sur pensions livrées (*)	4 053	8 182	4 188	7 648	17 420
Autres	-	400	400	400	400
TOTAL	30 798	61 080	26 342	48 161	107 022

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.

FIDELITY SICAV PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.088.963.129, un actif net de D : 1.088.025.356 et un bénéfice de la période de D : 15.533.789.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société

«FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410

« Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 27 Juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	550 138 629	473 184 608	500 271 218
Obligations et valeurs assimilées		495 721 737	426 014 898	458 110 524
Titres OPCVM		54 416 893	47 169 710	42 160 694
Placements monétaires et disponibilités		538 581 575	547 021 160	393 972 764
Placements monétaires	5	538 321 687	458 441 278	386 430 620
Disponibilités		259 888	88 579 882	7 542 144
Créances d'exploitation	6	242 925	277 723	131 614
TOTAL ACTIF		1 088 963 129	1 020 483 492	894 375 596
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	848 632	2 216 469	2 342 041
Autres créditeurs divers	8	89 141	74 474 567	1 602 818
TOTAL PASSIF		937 773	76 691 036	3 944 859
ACTIF NET				
Capital	9	1 055 355 625	911 574 833	833 637 235
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		32 669 731	32 217 622	56 793 502
ACTIF NET		1 088 025 356	943 792 456	890 430 738
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 088 963 129	1 020 483 492	894 375 596

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	10 235 191	18 624 559	9 561 196	16 958 800	33 245 162
Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 460 921	16 850 290	7 649 783	15 047 387	31 333 749
Revenus des titres OPCVM		1 774 270	1 774 270	1 911 413	1 911 413	1 911 413
Revenus des placements monétaires	11	7 049 727	13 555 810	7 718 035	14 017 853	28 749 564
Revenus des prises en pension	12	2 077 971	3 956 457	2 036 020	4 635 521	8 681 432
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		19 362 889	36 136 827	19 315 251	35 612 175	70 676 158
Charges de gestion des placements	13	(2 487 972)	(4 773 346)	(2 216 461)	(4 195 481)	(8 794 482)
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 874 917	31 363 481	17 098 791	31 416 694	61 881 675
Autres charges	14	(279 378)	(538 785)	(261 159)	(505 609)	(1 044 236)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 595 539	30 824 695	16 837 632	30 911 085	60 837 439
Régularisation du résultat d'exploitation		1 196 902	1 845 036	1 219 993	1 306 537	(4 043 937)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 792 441	32 669 731	18 057 625	32 217 622	56 793 502
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 196 902)	(1 845 036)	(1 219 993)	(1 306 537)	4 043 937
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(1 226 083)	(983 507)	(1 408 637)	(1 427 543)	294 982
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		164 333	505 879	23 499	469 977	66 125
RESULTAT DE LA PERIODE		15 533 789	30 347 067	15 452 494	29 953 519	61 198 546

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	15 533 789	30 347 067	15 452 494	29 953 519	61 198 546
Résultat d'exploitation	16 595 539	30 824 695	16 837 632	30 911 085	60 837 439
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 226 083)	(983 507)	(1 408 637)	(1 427 543)	294 982
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	164 333	505 879	23 499	469 977	66 125
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	47 340 750	167 247 551	73 094 432	135 595 139	50 988 395
Souscriptions					
- Capital	433 196 425	788 742 762	444 594 875	730 362 952	1 348 121 765
- Régularisation des sommes non distribuables	53 865 398	53 980 120	54 118 448	54 165 778	99 832 085
- Régularisation des sommes distribuables	(13 929 690)	13 071 431	(8 071 321)	15 123 968	49 864 223
Rachats					
- Capital	(389 984 673)	(633 904 425)	(377 760 444)	(605 426 190)	(1 296 933 325)
- Régularisation des sommes non distribuables	(43 328 478)	(43 415 942)	(44 768 026)	(44 813 938)	(95 988 192)
- Régularisation des sommes distribuables	7 521 767	(11 226 395)	4 980 898	(13 817 431)	(53 908 160)
VARIATION DE L'ACTIF NET	62 874 539	197 594 618	88 546 926	165 548 659	112 186 941
ACTIF NET					
En début de période	1 025 150 817	890 430 738	855 245 530	778 243 797	778 243 797
En fin de période	1 088 025 356	1 088 025 356	943 792 456	943 792 456	890 430 738
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	6 175 006	5 445 797	5 494 337	5 086 421	5 086 421
En fin de période	6 457 290	6 457 290	5 963 558	5 963 558	5 445 797
VALEUR LIQUIDATIVE	168,496	168,496	158,260	158,260	163,508
TAUX DE RENDEMENT	1,49%	3,05%	1,67%	3,44%	6,86%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société

« FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres,

« Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 550.138.629 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées			475 580 338	495 721 737	45,56%
Obligation de sociétés			158 887 848	164 460 972	15,12%
TN0003400330	AB SUB 2008-01 B	20 000	200 000	201 258	0,02%
TN0003400678	AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	58 021	2 337 528	2 400 814	0,22%
TN0003400694	AB SUB21 10 ANS TMM+2.8% B	60 000	3 000 000	3 041 142	0,28%
TNL8PGUB9C93	AB SUB23-2 5 ANS TMM+2.15% A	44 910	2 694 600	2 830 107	0,26%
TNR3ZRJWC984	AB SUB23-2 7 ANS TMM+2.4% D	130 500	13 050 000	13 723 639	1,26%
TNA3Z7AYXXX2	AB SUB 2025-2 7ANS TMM + 1.75% B	200 000	20 000 000	20 871 180	1,92%
TNQXCLYWABG2	AB SUB 2026-1 5ANS TMM+1,5%	60 000	6 000 000	6 110 996	0,56%
TNDE9EH7SA12	AB SUB23- 5 ANS 10.05% A	11 500	690 000	726 933	0,07%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	8 899	177 981	178 384	0,02%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 200 000	1 209 043	0,11%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 TF 10.35% 5 ANS	50 000	4 000 000	4 140 647	0,38%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1 CB 9.8% 7 ANS	20 697	1 241 820	1 286 898	0,12%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 CB 10.3% 7 ANS	35 000	2 800 000	2 962 452	0,27%
TNBWI945JEA5	ATL 2023-1 CB 10.7% 7 ANS	25 000	2 000 000	2 059 568	0,19%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB 10.9% 7 ANS	60 000	6 000 000	6 369 824	0,59%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2025-1 TF 10.55% 5 ANS	30 000	1 800 000	1 817 481	0,17%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 TF 9,65% 5 ANS	40 000	4 000 000	4 258 884	0,39%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 TF 9.15% 5ANS	50 000	5 000 000	5 113 310	0,47%
TNO6AI2ZF0D3	ATTI LEAS 2025-1 TF10.6 % 5 A	10 000	600 000	614 079	0,06%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJ LEASING 2023 5ANS 10.7	8 730	523 800	555 002	0,05%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	56 500	3 390 000	3 583 106	0,33%
TNHD4NKEWF69	BIAT SUB 2022-1 G TMM+3.45%	61 500	6 150 000	6 190 543	0,57%
TN0001300680	BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	460 000	479 943	0,04%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM 2.5% 5 ANS	28 000	2 240 000	2 320 285	0,21%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 A 9,15%	16 000	1 600 000	1 648 773	0,15%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 B TMM+1,75%	24 000	2 400 000	2 472 296	0,23%
TN1T1YC5F1E6	BTK LEAS SUB 2025-1 A TF 9.4% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 177 390	0,29%
TNUVSEHTMT81	BTK LEAS SUB 2026-1 A TF 9.0% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 062 729	0,28%
TN1T3HF5RKK6	BTK LEAS SUB 2026-1 B TMM 1,75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 042 014	0,19%
TN0002601011	EO STB 2008/1	20 000	560 000	565 360	0,05%
TN0002601169	EO STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	300 000	315 478	0,03%

TNMC9HTIB5A4	EO WIFAK BANK 2022-2 C 10.25%	20 000	1 750 000	1 813 690	0,17%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	29 000	578 460	590 833	0,05%
TNJQTACHIQQ5	HL 2022-1 BTF 9.8.% 7 ANS	40 000	2 400 000	2 450 520	0,23%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	82 000	3 277 660	3 352 159	0,31%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2025-1 A TF 10.70% 5 ANS	80 000	4 800 000	4 874 296	0,45%
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1 A TF 10.20% 5 ANS	124 000	9 920 000	10 061 935	0,92%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021SUB TF 9.8% 5 ANS -	7 300	146 000	153 715	0,01%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-02 TF10.7 % 5 ANS	20 000	1 200 000	1 248 968	0,11%
TNQYE48RCJT2	TLF 2023-02 TMM+2.5% 5 ANS	20 000	1 200 000	1 244 812	0,11%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2025-01 TF10.6 % 5 ANS	50 000	3 000 000	3 031 364	0,28%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	70 000	5 600 000	5 969 876	0,55%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 A TF 10% 5 ANS	95 000	7 600 000	7 691 616	0,71%
TNMTWPZD31	TLF SUB 2025-1 TF 9,25% 5 ANS	50 000	5 000 000	5 239 233	0,48%
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1 C TF9,4% 7 ANS	50 000	5 000 000	5 240 022	0,48%
TNATYLQMS1D3	UBCI SUB 2025-2 C TF9,2% 7 ANS	50 000	5 000 000	5 168 373	0,48%

Note 4 : Portefeuille-titres (suite)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
Emprunts national			275 392 894	289 070 554	26,57%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021-CAT-B	290 300	29 027 350	31 073 712	2,86%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021-CAT-C	42 901	42 901 000	45 955 551	4,22%
TN000820	EMP NAT T1 2021 CA 8.7%	2 007	10 005	10 733	0,00%
TNPSLOPEJVO7	EMP NAT T1 2022 -A 8.8% TF	221 251	1 105 664	1 128 229	0,10%
TNLEGO8CKWX3	EMP NAT T1 2022 -A TMM+2.4%	2 454	11 496	11 992	0,00%
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT T1 2022 -B 8.9% TF	1 219	73 078	74 581	0,01%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT T1 2022 -C 9.10% TF	3 510	263 250	268 763	0,02%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT T1 2022 -C TMM+2.65%	159 000	11 925 000	12 197 847	1,12%
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT T-1 2023 -A 9.75% TF	50 864	507 856	522 573	0,05%
TNCGJF5TW027	EMP NAT T-1 2023 -B 9.8% TF	215	15 942	16 552	0,00%
TN3C6DVEWM76	EMP NAT T-1 2023 -B TMM+1.75%	74	5 446	5 647	0,00%
TNTKTEO5CIW5	EMP NAT T-1 2023 -C 9.95% TF	84	6 899	7 137	0,00%
TNHZAONAPWF9	EMP NAT T-1 2023 -C TMM+1.95%	5 160	451 500	463 755	0,04%
TNLI8MDN3K59	EMP NAT T-1 2024 -A 9.75% TF	2 046	20 024	20 666	0,00%
TN85TI1TIY25	EMP NAT T-1 2024 -C TMM+1.95%	33 000	3 300 000	3 390 242	0,31%
TN0008000887	EMP NAT T2 2021-CAT-A	1 744	8 170	9 149	0,00%
TN0008000820	EMP NAT T2 2021-CAT-A 8.7%	21 815	104 396	116 667	0,01%
TN0008000861	EMP NAT T2 2021-CAT-B	200 000	20 000 000	21 191 978	1,95%
TN0008000903	EMP NAT T2 2021-CAT-C	18 036	18 034 240	19 121 601	1,76%
TNJ1M1ZAWYG5	EMP NAT T-2 2022 -A 9.25% TF	139 846	704 266	706 314	0,06%
TNQCK0BPZ5A4	EMP NAT T-2 2022 -A TMM+2.15%	2 862	14 058	14 116	0,00%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT T-2 2022 -C 9.6% TF	41	2 879	2 891	0,00%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT T-2 2022 -C TMM+2.40%	130 000	9 750 000	9 783 139	0,90%
TNNI3UPDY012	EMP NAT T-2 2023 -A 9.75% TF	56 601	565 131	570 463	0,05%
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT T-2 2023 -B 9.8% TF	181	13 480	13 643	0,00%
TNN50G7PX8W5	EMP NAT T-2 2023 -B TMM+1.75%	76	5 594	5 660	0,00%
TNS7ORLC1A97	EMP NAT T-2 2023 -C TMM+1.95%	50 000	4 375 000	4 413 107	0,41%
TN5WI26K4ER0	EMP NAT T-2 2024 -C 9.95% TF	250 000	25 000 000	25 256 247	2,32%
TNZBXQU5RZ91	EMP NAT T3 2021 CA 8.70% PP	173 033	863 281	901 726	0,08%

TNSUXW7EBUQ0	EMP NAT T3 2021 CA TMM+2.45% PP	4 018	18 661	20 515	0,00%
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT T3 2021 CB 8.80% PP	4 300	429 408	448 533	0,04%
TN5QHYZ8T348	EMP NAT T3 2021 CB TMM+2.55% PP	448	41 391	46 603	0,00%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021-C-C TF 8.9%	19	17 860	19 134	0,00%
TNJP2LP1CVE1	EMP NAT T3 2021-C-C TV+2.65%	30 000	30 000 000	31 477 408	2,89%
TNXNSU5ILBI2	EMP NAT T-3 2022 -A 9.25% TF	5 664	53 693	58 139	0,01%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	95 000	8 312 500	8 821 051	0,81%
TN0LAJZU8LX6	EMP NAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	275 000	27 500 000	29 109 880	2,68%
TNOAYHSVTHY1	EMP NAT T-4 2022 -A 9.35% TF	1 035	10 047	10 587	0,00%
TN2MVOGUKOA5	EMP NAT T-4 2022 -A TMM+2.00%	129	1 213	1 306	0,00%
TNEFCT8MXYZ3	EMP NAT T-4 2022 -C 9.6% TF	61	5 030	5 309	0,00%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	20 000	1 750 000	1 832 349	0,17%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T-3 2022 -B 9.35% TF	80 000	6 410 880	6 786 464	0,62%
TN10K3C5R1G1	EMP NAT T-4 2023 -C TMM+1.95%	2 260	226 000	235 385	0,02%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT T-4 2023 -B 9.8% TF	5 000	500 000	522 016	0,05%
TNGB6J5LA0W7	EMP NAT T-2 2024 -A 9.75% TF	17 022	166 971	169 433	0,02%
TNX0K9990B08	EMP NAT T-2 2024 -B 9.8% TF	20 000	2 000 000	2 020 191	0,19%
TNPDPDY2398	EMP NAT T-3 2024 -C 9.95% TF	30 000	3 000 000	3 189 077	0,29%
TN9092FJVKK8	EMP NAT T-4 2024 -B 9.8% TF	3 000	300 000	313 210	0,03%
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT T-4 2024 -CC 9.95% TF	255 000	25 500 000	26 640 025	2,45%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T-2 2022 -B 9.35% TF	100	5 826	5 848	0,00%
TNPECGNMPEV9	EMP NAT T-3 2023 -A 9.75% TF	2 900	29 255	31 038	0,00%
TNBDWIX8EYF6	EMP NAT T-3 2024 -A 9.75% TF	4 016	38 301	41 006	0,00%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	1 096	10 856	11 363	0,00%
Bons du trésor assimilables		44 278	41 299 596	42 190 211	3,88%
TNRZET64V1L9	BTA 09 ANS 7.75% MARS 2035	3 000	2 817 000	2 874 582	0,26%
TN673BVAIR04	BTA 10 ANS 7.75% MARS 2036	17 278	16 137 096	16 465 309	1,51%
TNEF0249ZM68	BTA 11 ANS 7.75% MARS 2038	20 000	18 450 500	18 876 677	1,73%
TN0008000663	BTA 15 ANS 7.5% JUILLET 2032	2 000	1 906 000	2 002 517	0,18%
TNN0SOORH1F1	BTA 8.25% JUIN 2031	2 000	1 989 000	1 971 126	0,18%
Titres OPCVM			54 890 431	54 416 893	5,00%
TN0006840011	FIDELITY SICAV	262 600	28 856 230	27 893 109	2,56%
TN0003900164	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	15 945	2 000 093	2 207 458	0,20%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 228	250 002	241 308	0,02%
TNWQZLANJ4E9	MAXULA PLACEMENT SICAV	11 366	1 250 090	1 190 134	0,11%
TN0001600154	ATTIJARI PREMIUM SICAV	25 000	2 533 050	2 611 750	0,24%
TN0002100998	TUNISIE SICAV	149 583	20 000 966	20 273 134	1,86%
TOTAL			530 470 769	550 138 629	50,56%
Pourcentage par rapport au total actifs					50,52%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à D : 538.321.687 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
Certificats de dépôt				243 054 302	245 514 040	22,57%
TNYNLO4M4HU1	Certificats de dépôt BNA 07-07-2026 (au taux de 8.24%)	120 jours		16 636 439	16 981 822	1,56%
TNG86AUTV7W9	Certificats de dépôt BNA 14-10-2026 (au taux de 8.24%)	160 jours		15 547 796	15 703 241	1,44%
TNY9V0DQVAJ6	Certificats de dépôt BNA 28-10-2026 (au taux de 8.24%)	170 jours		14 550 555	14 685 389	1,35%
TNHTWP4XAHM1	Certificats de dépôt BH 04-08-2026 (au taux de 8.58%)	180 jours		4 835 459	4 968 920	0,46%
TNGGPQUQC9N8	Certificats de dépôt BTL 17-07-2026 (au taux de 9%)	210 jours		2 880 285	2 990 879	0,27%
TNRNPFWIP0D2	Certificats de dépôt BNA 06-01-2027 (au taux de 8.34%)	230 jours		4 797 649	4 833 720	0,44%
TNREZC0MHH69	Certificats de dépôt BNA 10-02-2027 (au taux de 8.24%)	240 jours		6 708 392	6 727 833	0,62%
TN8R0UWR03C4	Certificats de dépôt BNA 13-01-2027 (au taux de 8.34%)	240 jours		9 578 628	9 655 880	0,89%
TNGF8TTEQQD0	Certificats de dépôt BNA 14-01-2027 (au taux de 8.34%)	240 jours		15 325 805	15 446 598	1,42%
TNWDC6CTKQ96	Certificats de dépôt BNA 15-01-2027 (au taux de 8.34%)	240 jours		10 536 491	10 617 605	0,98%
TNLOD9J7GW42	Certificats de dépôt AB 03-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		497 351	499 823	0,05%
TNDP24D7X8K9	Certificats de dépôt AB 05-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		2 984 106	2 997 881	0,28%
TNQ8CRHNFZ90	Certificats de dépôt AB 08-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		497 351	499 382	0,05%
TNWSQXB6XIE9	Certificats de dépôt AB 11-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		1 989 404	1 996 468	0,18%
TNX29F3SCEY1	Certificats de dépôt AB 17-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		11 936 424	11 966 093	1,10%
TNAC6JCCRWX8	Certificats de dépôt AB 18-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		10 941 722	10 966 976	1,01%
TN7YRM44R9C0	Certificats de dépôt AB 23-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		2 984 106	2 988 344	0,27%
TNZY519TVW10	Certificats de dépôt AB 24-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		2 984 106	2 987 815	0,27%
TNSGXGGJAW61	Certificats de dépôt AB 30-07-2026 (au taux de 8%)	30 jours		5 470 861	5 471 832	0,50%
TNE80UEOK9H8	Certificats de dépôt AB 01-07-2026 (au taux de 8%)	40 jours		1 985 903	2 000 000	0,18%
TNC8FKGF0RZ1	Certificats de dépôt AB 22-07-2026 (au taux de 8%)	40 jours		2 482 379	2 490 749	0,23%
TN1OCX57FIY3	Certificats de dépôt AB 28-07-2026 (au taux de 8%)	50 jours		7 929 670	7 962 022	0,73%
TN295UTO85U0	Certificats de dépôt AB 19-08-2026 (au taux de 8.25%)	190 jours		4 833 100	4 956 957	0,46%
TN4EXDFDZ3J8	Certificats de dépôt BH 20-05-2027 (au taux de 8.34%)	350 jours		9 399 985	9 446 271	0,87%
TNLMYJA3LXJ7	Certificats de dépôt BH 03-12-2026 (au taux de 9.04%)	350 jours		9 353 692	9 713 778	0,89%
TNVIWWN3FE00	Certificats de dépôt BH 11-12-2026 (au taux de 9.04%)	350 jours		9 353 692	9 699 005	0,89%
TN86VSL8ADT7	Certificats de dépôt BH 10-05-2027 (au taux de 8.34%)	360 jours		7 507 329	7 571 650	0,70%
TNKK2NLB3Q75	Certificats de dépôt BH 24-06-2027 (au taux de 8.34%)	360 jours		18 768 322	18 775 165	1,73%

TN44XYB62QH5	Certificats de dépôt BTL 20-07-2026 (au taux de 7.8%)	40 jours		19 862 525	19 934 699	1,83%
TN6BAQ9JL5N4	Certificats de dépôt BTL 01-07-2026 (au taux de 8%)	50 jours		4 956 044	5 000 000	0,46%
TNSZG8Y7WLR3	Certificats de dépôt BTL 27-07-2026 (au taux de 8%)	70 jours		4 938 731	4 977 243	0,46%
Comptes à terme				181 180 000	184 672 211	16,97%
	Placement BH au 04-08-2026 (au taux de 8.58%)	180 jours		14 000 000	14 384 384	1,32%
	Placement STB au 16-11-2026 (au taux de 8.24%)	182 jours		5 000 000	5 039 733	0,46%
	Placement BH au 08-12-2026 (au taux de 9.04%)	350 jours		32 330 000	33 547 096	3,08%
	Placement BH au 14-12-2026 (au taux de 9.04%)	350 jours		20 000 000	20 729 144	1,91%
	Placement BH au 27-05-2027 (au taux de 8.34%)	350 jours		12 200 000	12 244 602	1,13%
	Placement BNA au 01-02-2027 (au taux de TMM+1.5%)	355 jours		29 000 000	29 756 562	2,73%
	Placement BH au 10-06-2027 (au taux de 8.34%)	360 jours		47 650 000	47 789 363	4,39%
	Placement AB au 07-09-2026 (au taux de 8.30%)	90 jours		6 000 000	6 024 013	0,55%
	Placement AB au 03-08-2026 (au taux de 8,25)	91 jours		15 000 000	15 157 315	1,39%
Créances sur opérations de pensions livrées				106 700 000	108 135 436	9,94%
	Pension livrée BTL au 16/11/2026 (au taux de 8%), 144 000 emprunt national 2024 tranche 4 catégorie C	280 jours		14 400 000	14 853 952	1,37%
	Pension livrée BTL au 16/11/2026 (au taux de 8%), 76 000 emprunt national 2024 tranche 4 catégorie C	277 jours		7 600 000	7 834 522	0,72%
	Pension livrée BTL au 16/11/2026 (au taux de 8%), 94 000 emprunt national 2024 tranche 4 catégorie C	255 jours		9 400 000	9 644 136	0,89%
	Pension livrée BTL au 09/11/2026 (au taux de 8%), 265 000 emprunt national 2024 tranche 1 catégorie B	182 jours		26 500 000	26 799 883	2,46%
	Pension livrée BTL au 16/11/2026 (au taux de 8%), 5 200 BTA Février 2030	181 jours		5 200 000	5 249 614	0,48%
	Pension livrée BTL au 07/12/2026 (au taux de 8%), 71 000 emprunt national 2024 tranche 2 catégorie B	201 jours		7 100 000	7 166 176	0,66%
	Pension livrée BTL au 07/12/2026 (au taux de 8%), 80 000 emprunt national 2024 tranche 2 catégorie B	200 jours		8 000 000	8 072 789	0,74%
	Pension livrée BTL au 01/07/2026 (au taux de 7,90%), 5 000 BTA AOUT 2033	5 jours		5 000 000	5 005 188	0,46%
	Pension livrée BTL au 02/07/2026 (au taux de 7,90%), 3 500 BTA NOVEMBRE 2030	3 jours		3 500 000	3 501 397	0,32%
	Pension livrée BTL au 03/07/2026 (au taux de 7,90%), 3 500 BTA JUIN 2031	4 jours		3 500 000	3 501 432	0,32%
	Pension livrée BTL au 06/07/2026 (au taux de 7,90%), 6 500 BTA JUIN 2031	7 jours		6 500 000	6 502 742	0,60%
	Pension livrée BTL au 07/07/2026 (au taux de 7,90%), 7 000 BTA JUIN 2031	8 jours		7 000 000	7 002 968	0,64%
	Pension livrée BTL au 08/07/2026 (au taux de 7,90%), 3 000 BTA AOUT 2033	8 jours		3 000 000	3 000 636	0,28%
TOTAL				530 934 302	538 321 687	49,48%
Pourcentage par rapport au total des actifs						49,43%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à D : 242.925, contre un solde de D : 277.723, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit:

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	212 617	235 421	105 731
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	28 450	36 400	22 340
Charges payées d'avance(*)	1 858	5 903	3 543
Total	<u>242 925</u>	<u>277 723</u>	<u>131 614</u>

(*) Il s'agit de commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à D : 848.632, contre D : 2.216.469, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Rémunération du gestionnaire	848 632	2 216 469	2 342 041
Total	<u>848 632</u>	<u>2 216 469</u>	<u>2 342 041</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à D : 89.141, contre D : 74.474.567, au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance du CMF	89 141	82 574	81 156
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	74 391 993	1 521 663
Total	<u>89 141</u>	<u>74 474 567</u>	<u>1 602 818</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2026, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	833 637 235
Nombre de titres	5 445 797
Nombre d'actionnaires	3 143

Souscriptions réalisées

Montant	788 742 762
Nombre de titres émis	5 152 521
Nombre d'actionnaires nouveaux	570

Rachats effectués

Montant	(633 904 425)
Nombre de titres rachetés	(4 141 028)
Nombre d'actionnaires sortants	(302)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(983 507)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	505 879
Régularisation des sommes non distribuables	15 451
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 56 793 502
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	10 548 728

Capital au 30-06-2026

Montant	1 055 355 625
Nombre de titres	6 457 290
Nombre d'actionnaires	3 411

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2026

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 10.235.191, contre D : 9.561.196 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
<u>Revenus des obligations</u>	<u>3 142 708</u>	<u>6 347 520</u>	<u>2 362 415</u>	<u>4 544 098</u>	<u>10 053 985</u>
- Intérêts	3 142 708	6 347 520	2 362 415	4 544 098	10 053 985
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>5 318 213</u>	<u>10 502 769</u>	<u>5 287 368</u>	<u>10 503 289</u>	<u>21 279 764</u>
- Intérêts Emprunt national et BTA	5 318 213	10 502 769	5 287 368	10 503 289	21 279 764
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>1 774 270</u>	<u>1 774 270</u>	<u>1 911 413</u>	<u>1 911 413</u>	<u>1 911 413</u>
- Dividendes	1 774 270	1 774 270	1 911 413	1 911 413	1 911 413
TOTAL	10 235 191	18 624 559	9 561 196	16 958 800	33 245 162

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 7.049.727, contre D : 7.718.035 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des comptes à terme	3 190 446	6 379 901	3 114 061	5 786 290	12 630 879
Intérêts des dépôts à vue	29 842	38 631	36 125	74 410	160 370
Intérêts des certificats de dépôt	3 829 439	7 137 278	4 567 849	8 157 153	15 958 314
TOTAL	7 049 727	13 555 810	7 718 035	14 017 853	28 749 564

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026 à D : 2.077.971, contre D : 2.036.020 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Intérêts des prises en pension	2 077 971	3 956 457	2 036 020	4 635 521	8 681 432
TOTAL	2 077 971	3 956 457	2 036 020	4 635 521	8 681 432

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 2.487.972, contre D : 2.216.461 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Rémunération de gestionnaire	2 487 972	4 773 346	2 216 461	4 195 481	8 794 482
TOTAL	2 487 972	4 773 346	2 216 461	4 195 481	8 794 482

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à D : 279.378, contre D : 261.159, pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2026</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Redevance du CMF	261 342	501 402	232 822	440 702	923 790
Services bancaires et assimilés	82	82	-	-	175
Commissions sur pensions livrées (*)	17 954	36 901	27 937	64 507	119 871
Autres	-	400	400	400	400
TOTAL	279 378	538 785	261 159	505 609	1 044 236

(*) Commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARINGN°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'INVESTISSEUR , qui comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV L'INVESTISSEUR au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'INVESTISSEUR des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. La SICAV L'INVESTISSEUR emploie 77,4% de son actif net sous forme de certificats de dépôt émis par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
2. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV L'INVESTISSEUR par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 juillet 2026

Le Commissaire aux comptes :
Fathi Saidi

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4-1	796,116	954,539	980,852
Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	276,694	374,401	395,057
Obligations et valeurs assimilées	4-3	22,065	58,355	60,362
Emprunts d'Etat	4-4	448,088	480,323	475,816
Bons du trésor assimilables	4-5	49,269	41,460	49,617
Placements monétaires et disponibilités		3,267,993	230,605	240,140
Placements monétaires	4-6	3,199,543	202,682	202,647
Disponibilités	4-7	68,450	27,923	37,493
Créances d'exploitation	4-8	0	37	0
TOTAL ACTIF		4,064,109	1,185,180	1,220,992
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4-9	33,640	31,206	31,207
Autres créditeurs divers	4-10	15,304	14,110	22,229
TOTAL PASSIF		48,944	45,315	53,435
ACTIF NET				
Capital	4-11	3,907,715	1,115,275	1,127,491
Sommes distribuables		107,450	24,590	40,066
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-12	5	2	2
Sommes distribuables de l'exercice en cours		107,445	24,588	40,064
ACTIF NET	4-13	4,015,165	1,139,865	1,167,556
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4,064,109	1,185,180	1,220,992

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres		32,761	42,840	17,586	33,718	58,645
Dividendes	5-1	23,547	23,547	7,921	13,041	17,416
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2	517	1,613	1,233	3,038	5,299
Revenus des emprunts d'état	5-3	7,874	16,043	8,432	16,972	33,915
Revenus des Bons du trésor assimilables		823	1,636	638	666	2,014
Revenus des placements monétaires	5-4	18,180	21,845	3,883	7,746	15,502
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		50,941	64,685	21,469	41,463	74,147
Charges de gestion des placements	5-5	(4,255)	(6,559)	(2,340)	(4,684)	(9,308)
REVENU NET DES PLACEMENTS		46,686	58,126	19,129	36,780	64,839
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	5-6	(6,266)	(12,124)	(5,948)	(11,825)	(24,221)
Contribution Sociale de Solidarité		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		40,419	46,002	13,181	24,954	40,618
Régularisation du résultat d'exploitation	5-7	61,455	61,443	(366)	(366)	(554)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		101,875	107,445	12,816	24,588	40,064
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(61,455)	(61,443)	354	366	554
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(27,354)	5,571	(49,101)	(16,176)	3,170
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		105,650	106,050	1,144	1,544	1,804
Frais de négociation de titres		(715)	(715)	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		118,000	156,908	(34,788)	10,322	45,591

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	118,000	156,908	(12,213)	10,322	45,591
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	40,419	46,002	13,820	24,954	40,618
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(27,354)	5,571	(25,805)	(16,176)	3,170
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	105,650	106,050	(228)	1,544	1,804
Frais de négociation de titres	(715)	(715)	0	0	0
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(40,061)	(40,061)	(42,227)	(42,227)	(42,227)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2,737,549	2,730,762	(16,576)	(16,576)	(24,155)
Souscriptions					
- Capital	3,286,094	3,286,094	2,824	2,824	2,824
- Régularisation des sommes non distribuables	363,348	363,348	(18)	(18)	(18)
- Régularisation des sommes distribuables	88,061	88,061	36	36	36
Rachats					
- Capital	(878,381)	(884,933)	(19,229)	(19,229)	(26,692)
- Régularisation des sommes non distribuables	(95,201)	(95,190)	212	212	285
- Régularisation des sommes distribuables	(26,373)	(26,618)	(401)	(401)	(590)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2,815,488	2,847,609	(71,017)	(48,482)	(20,791)
ACTIF NET					
En début de période	1,199,677	1,167,556	1,210,880	1,188,346	1,188,346
En fin de période	4,015,166	4,015,166	1,139,865	1,139,865	1,167,556
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	16,595	16,692	17,047	17,047	17,047
En fin de période	52,240	52,240	16,803	16,803	16,692
VALEUR LIQUIDATIVE	76.860	76.860	67.837	67.837	69.947
TAUX DE RENDEMENT	9.64%	13.31%	-1.01%	0.87%	3.89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2026

Note 1 : Présentation de la société

La société « SICAV L'INVESTISSEUR » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins- values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3.2- Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3.3- Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

3.4- : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient au 30 juin 2026 :

- Une ligne de la BTA « juin 2031 ». Elle est valorisée aussi à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.
- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3.5- : Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/06/2026 un montant net de 796 116 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Cours	Valeur au 30/06/2026	% Actif
TN0002600955 TN0007630015 TN0007570013 TN0003400058 TN0001100254	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		317,853		276,694	6.81%
	- Actions cotées		290,702		249,988	6.15%
	STB		61,129	6.009	95,525	2.35%
	SOTIPAPIER		98,385	2.660	42,560	1.05%
	EURO-CYCLES		90,007	12.383	61,915	1.52%
	AMEN BANK		748	82.472	2,062	0.05%
	SFBT		40,433	14.523	47,926	1.18%
	Titres OPCVM		27,151		26,706	0.66%
	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS		27,151		26,706	0.66%
	Obligations et valeurs assimilées		496,050		519,422	12.78%
TN3A0J4BTFV3	Obligations de L'Etat	243	426,620		448,088	11.03%
	EMP NAT 2022 T1 A		9,673		9,967	0.25%
	EMPT NAT 2021 B		150,000		160,531	3.95%
	EMPT NAT 2021 C		80,000		85,680	2.11%
	EPT NAT 1 2022 C		75,000		76,556	1.88%
	ENAT1 2022A T+2,4%		728		763	0.02%
	EPT NAT 2 2022 AF		4,910		4,935	0.12%
	EPT NAT 4 2022 AF		4,989		5,348	0.13%
	EPT NAT 4 2022 AV		1,203		1,296	0.03%
	EMP NAT 2023 T2 AF		18,565		19,122	0.47%
TNPSLOPEJVO7 TN0008000838 TN0008000846 TN5XXZZ454U2 TNLEGO8CKWX3 TNJ1M1ZAWYG5 TNOAYHSVTHY1 TN2MVOGUKOA5 TNNI3UPDY012 TNHOFRXHSG72 TNI9EO2MTU05 TNGB6J5LA0W7 TNSUXW7EBUQ0 TN5QHYZ8T348 TNGCLJS7FYQ7	Bons du trésor assimilables	136	47,800		49,269	1.21%
	EMP NAT 2023 T2 AV		18,057		18,680	0.46%
	EMP NAT 2022 T2 CC TF		10,126		10,158	0.25%
	EMP NAT 2024 T2 AF		18,780		18,965	0.47%
	EPT NAT 3 2021 AV		2,000		2,096	0.05%
	EPT NAT 3 2021 BV		7,589		7,878	0.19%
	EMP NAT 2024 T4 CF		25,000		26,112	0.64%
TNN0SOORH1F1	Obligations de sociétés	50	21,630		22,065	0.54%
	STB 2020-1 C FIXE		4,240		4,262	0.10%
	STBSUB 2021-1 AV		1,390		1,438	0.04%
	STBSUB 2021-1 D		10,000		10,307	0.25%
	ATL 2024-1		6,000		6,057	0.15%
	TOTAL		813,903		796,116	19.59%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés				
Cette rubrique s'élève au 30/06/2026 à un montant de 276 694 Dinars. Elle se détaille comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Actions et droits rattachés		290,702	390,619	390,619
Différence d'estimation sur actions et droits		-40,714	-54,500	-46,515
Titres OPCVM		27,151	48,809	49,898
Différence d'estimation sur Titres OPCVM		-445	-437	1,095
Total		276,694	374,491	395,097
4-3 : Obligations de sociétés				
Les obligations de sociétés totalisent, au 30/06/2026, un montant de 22 065 Dinars. Elles se présentent comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Obligations		21,630	57,250	57,250
Intérêts courus		481	1,140	3,447
Intérêts courus à l'achat		0	0	0
Différence d'estimation sur Obligation		-45	-45	-345
Total		22,065	58,345	60,352
4-4 : Emprunts d'ETAT				
Les emprunts d'Etat totalisent, au 30/06/2026, un montant de 448 088 Dinars. Ils se détaillent comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunt d'Etat		426,620	458,118	458,118
Intérêts courus		20,424	20,925	18,331
Intérêts courus à l'achat		0	147	0
Différence d'estimation sur Emprunt National		1,044	1,131	1,360
Total		448,088	480,321	476,819
4-5 : Bons du trésor assimilables				
Les bons de trésor assimilables totalisent, au 30/06/2026, un montant de 49 269 Dinars. Ils se détaillent comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons de trésor assimilables		47,800	39,740	47,800
Intérêts courus		135	668	310
Intérêts courus à l'achat		-	856	1,501
Différence d'estimation sur STA		1,334	195	-
Total		49,269	41,459	49,611
4-6 : Placements monétaires				
Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2026 à 3 199 543 Dinars. Ils se présentent comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Compte à terme STB au 25/08/2025 (8,799% ; 120j)		202,466	-	-
Compte à terme STB au 28/07/2025 (9,719% ; 91j)		-	202,682	-
Compte à terme STB au 26/01/2026 (9,299% ; 91j)		-	-	202,647
Certificat de dépôt STB au 05/07/2026 (8,799% ; 10j)		2,997,077	-	-
Total		3,199,543	202,682	202,647
4-7 : Disponibilités				
Les disponibilités s'élèvent au 30/06/2026 à 68 450 Dinars. Elles se présentent comme suit :				
		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Avoirs en banque		68,450	27,923	37,493
Total		68,450	27,923	37,493

4-8 : Créances d'exploitation				
Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2026 à 0 Dinars et représentent les retenues à la source sur intérêts à l'achat d'obligations et emprunts d'Etat.				
4-9 : Opérateurs créditeurs				
Le solde de ce poste s'élevant à 33 640 Dinars au 30/06/2026, se détaille comme suit :				
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	
Gestionnaire	3.361	2.567	1.994	
Commission réseau	29.343	27.937	28.518	
Commission dépositaire	937	702	694	
Total	33.640	31.206	31.207	
4-10 : Autres créateurs divers				
Le solde de ce poste s'élevant à 15 304 Dinars au 30/06/2026, se détaille comme suit :				
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	
Etat retenue à la source	2.431	2.082	13	
Conseil du Marché Financier (CMF)	329	95	100	
Impôt à payer	250	148	119	
Dirigeants	500	500	500	
Jeton de présence	6.223	5.766	10.786	
Autres opérateurs créditeurs	5.571	5.517	10.712	
Total	15.304	14.110	22.229	
4-11 : Capital				
Au 30/06/2026, le capital a atteint un niveau de 3 907 715 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation de 250,38% par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2025. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :				
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	
Capital social	1.303.125	1.326.993	1.326.993	
Souscriptions	3.286.094	2.824	2.824	
Rachats	-884.933	-19.229	-26.692	
Frais de négociation de titres	-715	0	0	
Variation d'estimation / actions et droits	-40.714	-64.590	-46.515	
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	2.332	1.283	1.021	
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-445	-437	1.095	
Plus-value/ actions et droits	118.387	0	0	
Moins-value/ actions et droits	0	0	0	
Plus-value/Titres OPCVM	0	1.761	1.761	
Moins-value/Titres OPCVM	-12.714		0	
Plus-value/ Emprunts d'Etat	0	0	0	
Moins-value/ Emprunts d'Etat	0	0	0	
Plus-value/ Obligations des sociétés	616	22	282	
Moins-value/ Obligations des sociétés	-240	-240	-240	
+/- v alleport / Titres OPCVM	-1.095	-981	-981	
+/- v alleport actions et droits	46.515	49.299	49.299	
+/- v alleport Emprunts d'Etat	-1.021	-749	-749	
Sous-total 1	3.845.492	4.295.956	4.308.098	
Sommes non distribuables / exercice clos	-175.634	-180.874	-180.874	
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	363.348	-18	-18	
Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	-95.190	212	285	
Sous-total 2	92.523	-180.680	-180.608	
Capital	3.907.715	4.115.275	4.127.491	